

UNE PÉRIODE CRITIQUE POUR STABILISER LA CÔTE D'IVOIRE

Rapport Afrique N°176 – 1^{er} août 2011

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS.....	i
I. INTRODUCTION	1
II. LE DEFI SECURITAIRE	3
A. DES FORCES FRAGMENTÉES	3
B. MENACES MULTIPLES	5
C. COMBLER LE VIDE SÉCURITAIRE	7
III. RÉCONCILIER ET JUGER.....	9
A. UN CONTENTIEUX DE SANG.....	9
B. METTRE FIN A L'IMPUNITE	10
IV. CREER LES CONDITIONS D'UNE NORMALISATION POLITIQUE	12
V. URGENCES ÉCONOMIQUES.....	15
VI. CONCLUSION	16
ANNEXES	
A. CARTE DE LA COTE D'IVOIRE	17
B. LISTE DES ACRONYMES	18
C. A PROPOS DE INTERNATIONAL CRISIS GROUP	19
D. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2008	20
E. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CRISIS GROUP	22

UNE PÉRIODE CRITIQUE POUR STABILISER LA CÔTE D'IVOIRE

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

L'arrivée au pouvoir du président élu Ouattara ne doit pas masquer la réalité. La Côte d'Ivoire reste un pays fragile et instable. Les atrocités commises après le second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 et la tentative de confiscation par tous les moyens du pouvoir perdu dans les urnes par Laurent Gbagbo ont renforcé les tensions communautaires déjà très vives. Les prochains mois seront cruciaux. Il appartient au nouveau gouvernement de ne pas sous-estimer les menaces qui pèseront pendant longtemps sur la paix et de rompre avec la légèreté et l'ivresse du pouvoir qui ont conduit le pays à des choix désastreux au cours des deux dernières décennies. La communauté internationale doit maintenir un regard attentif sur la période actuelle de transition et jouer sa partition dans les domaines de la sécurité, de l'économie et de la coordination de la réponse humanitaire. Le président doit prendre des décisions courageuses dans les registres de la sécurité, de la justice, du dialogue politique, du redémarrage économique et intégrer un élément de réconciliation dans chacun de ces domaines.

Le premier défi pour le nouveau pouvoir est celui de la sécurité. Les événements meurtriers qui se sont déroulés entre décembre 2010 et avril 2011 ont fait voler en éclats l'appareil de sécurité. La hiérarchie des forces armées a été divisée entre défenseurs acharnés et violents de l'ancien président Gbagbo, partisans moins zélés de ce dernier, partisans discrets de Ouattara et calculateurs opportunistes dans un contexte de suspicion généralisée. Pour le moment, la création des nouvelles forces armées le 17 mars 2011, baptisées Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), reste un projet aux contours très flous. Fusionner l'armée régulière et plusieurs milliers d'éléments des Forces Nouvelles (FN) au sein de ce nouvel appareil de sécurité doit être la priorité.

L'ex-rébellion des FN, qui a aidé le président Ouattara à prendre le pouvoir par la force à Abidjan, a pris une place disproportionnée dans les FRCI. Les hommes du mouvement politico-militaire du Premier ministre Guillaume Soro contrôlent désormais Abidjan et l'Ouest du pays, en plus de la moitié nord qu'ils dirigent de fait depuis huit ans. Ils sont mal formés, désordonnés et commandés par des chefs de guerre qui sont très mal placés pour apporter à la Côte d'Ivoire l'état de droit qu'elle mérite. Si le gouvernement n'arrive pas à rétablir totalement l'ordre dans les mois à

venir, et avant les élections législatives, et à prendre l'ascendant sur les commandants de zone des FN, l'autorité du nouveau président et sa crédibilité seront fortement et irrémédiablement diminuées. Enfin, la crise a laissé derrière elle des tonnes d'armes à feu qu'il est impératif de neutraliser. Cet arsenal est une menace immédiate et grave pour la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Ghana et pour tous les pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont l'actuelle discrétion est préoccupante.

Dans un pays où plus de 3 000 personnes ont été tuées en cinq mois, souvent de manière atroce et hors combats, la réconciliation et la justice sont des impératifs et constituent la seconde priorité du nouveau pouvoir. Promise par le président Alassane Ouattara même avant le conflit postélectoral, la Commission dialogue, vérité et réconciliation a été formellement créée le 13 mai 2011 et sa présidence confiée à l'ancien Premier ministre Charles Konan Banny. Les consultations entamées par ce dernier avec différents acteurs sociaux du pays, la passion qui l'anime et l'essai de clarification des missions et des modalités de fonctionnement de la commission par une ordonnance présidentielle signée le 13 juillet dernier n'ont pas levé les doutes sur le degré d'indépendance de cette commission à l'égard du pouvoir politique et sur les risques d'une trop forte personnalisation de l'institution. Des corrections doivent être rapidement apportées pour en asseoir la crédibilité.

Une justice de vainqueur semble par ailleurs se mettre en place. Plusieurs proches de Laurent Gbagbo ont été inculpés et la justice enquête sur les crimes économiques commis par son clan. Il n'y a aucun doute sur l'extrême gravité des actes posés avant et pendant la crise postélectorale par les principaux alliés militaires et civils de l'ancien président et sur la nécessité d'enquêter sur ces crimes. Mais, alors que des crimes graves ont été également perpétrés par des membres des forces favorables au nouveau président, aucune mise en accusation n'a été jusque-là annoncée. Les déclarations du président Ouattara en Côte d'Ivoire comme à l'étranger – notamment aux États-Unis le 27 juillet – indiquent clairement une volonté d'assurer une justice impartiale. Le moment est venu de faire suivre ces déclarations d'intention d'actes politiquement risqués mais nécessaires.

Le troisième défi d'Alassane Ouattara est de résister à la tentation d'un pouvoir trop fort qui ne laisserait aucune place à une opposition politique. Défait électoralement puis militairement après avoir imposé la guerre au camp vainqueur de l'élection, le Front populaire ivoirien (FPI), le parti de Laurent Gbagbo, est en état de choc. Le nouveau président doit créer les conditions d'une normalisation progressive de la vie politique en ménageant un espace d'expression pour ceux qui, anciens partisans de Gbagbo ou non, voudraient s'inscrire résolument dans l'opposition. Toutes les forces politiques, y compris celles qui entendent porter l'idéologie du parti de Gbagbo, à condition qu'elles renoncent à la violence et aux propos haineux, doivent pouvoir s'organiser en vue des élections législatives prévues avant la fin de 2011.

La relance d'une économie qui a durement souffert de la crise postélectorale est le quatrième défi du président. Sur le papier, il semble plus simple que les précédents. Les bailleurs de fonds sont prêts à aider un pays au potentiel conséquent, premier producteur mondial de cacao depuis des décennies, plus récemment producteur de pétrole et disposant d'une base d'infrastructures et de ressources humaines intéressante. Alassane Ouattara est réputé économiste et gestionnaire rigoureux. Mais il n'est pas seul et son entourage doit abandonner les pratiques anciennes de corruption qui freinent depuis plusieurs décennies le développement économique du pays et alimentent les frustrations de ceux qui ne sont pas invités au banquet. Il ne devrait pas par ailleurs compter exclusivement sur sa politique économique et sociale et sur une nouvelle gouvernance pour gagner le pari de la réconciliation nationale.

La communauté internationale doit aider la Côte d'Ivoire à traverser sans heurts la délicate période actuelle. L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), dont le mandat a été renouvelé pour un an par la résolution 2000 du Conseil de sécurité (27 juillet), doit assister le gouvernement à combler momentanément le vide sécuritaire à Abidjan et dans l'Ouest. Le maintien des effectifs militaires et policiers de l'ONUCI, qui comprennent les renforts autorisés pendant la crise postélectorale, et l'ouverture de nouveaux camps militaires à la lisière de la frontière du Liberia sont bienvenus.

Mais ces deux décisions doivent être accompagnées d'une augmentation effective des patrouilles, d'un engagement aux côtés des autorités civiles et des populations locales et d'une coordination entre le déploiement des casques bleus et celui des agences humanitaires conformément aux principes d'intégration des missions de maintien de la paix. Enfin, les Nations unies doivent travailler conjointement avec les partenaires internationaux de la Côte d'Ivoire et le gouvernement sur la remise sur pied rapide des forces de police et de la gendarmerie.

Sur le plan politique, les Nations unies doivent apporter leurs bons offices pour instaurer un environnement politique favorable à la tenue des élections législatives en favorisant le dialogue politique entre toutes les parties ivoiriennes. Le représentant spécial du secrétaire général devra définir de nouveaux critères pour assumer son mandat de certification des élections législatives reconduit par la résolution 2000 du Conseil de sécurité. Il peut aussi œuvrer à la prévention et à la modération des conflits locaux en tenant à cœur ce rôle de médiation, de facilitation et de conseil au gouvernement ivoirien. Enfin, sur le plan économique, les Nations unies, les organisations africaines, et les bailleurs de fonds internationaux doivent en priorité encourager et appuyer, à court terme, des projets de développement qui coïncident avec un choix politique de réconciliation, en privilégiant les régions et les communautés les plus affectées par le récent conflit.

RECOMMANDATIONS

Dans le domaine de la sécurité :

Aux ministres de la Défense et de l'Intérieur:

1. Organiser à compter du début du mois de septembre 2011 le retrait des Forces Nouvelles d'Abidjan, à l'exception des éléments précédemment sélectionnés et formés dans le cadre du Centre de commandement intégré (CCI) pendant le processus de paix, en commençant par:
 - a) le départ de l'ensemble des civils volontaires recrutés durant la crise postélectorale qui seront orientés vers le service civique ou un programme de grands travaux nationaux ; puis
 - b) le retrait des commandants de zones et de leurs unités.
2. Appeler à nouveau au retour des militaires qui sont encore en exil avec des garanties de sécurité et de respect de leurs droits, y compris la présomption d'innocence.
3. Respecter à la lettre les dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) notamment en ce qui concerne le nombre d'éléments de l'ex-rébellion qui doivent rejoindre les nouvelles forces de défense et de sécurité.
4. Mettre en place une procédure de sélection individuelle des militaires, policiers et gendarmes candidats à la future armée réunifiée afin d'en exclure les éléments impliqués dans les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

À l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire:

5. Déployer dans Abidjan un plus grand nombre de forces de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour aider à combler le vide sécuritaire entraîné par le retrait des éléments des Forces Nouvelles et organiser des patrouilles terrestres et aériennes nocturnes pour surveiller la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, en collaboration avec la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL).
6. Mettre en place un programme de collecte d'armes dans les quartiers d'Abidjan et dans les localités de l'Ouest les plus touchées par la prolifération des armes à feu en organisant un mécanisme de récompense des collectivités qui auront permis de récupérer le plus d'armes.
7. S'assurer de la réalité de l'intégration de l'opération de maintien de la paix et de l'ensemble du système des Nations unies et en particulier de la coordination entre le déploiement des casques bleus et celui des agences humanitaires qui doivent aider à la mise en place rapide d'infrastructures sociales de base.

Dans les domaines de la réconciliation et de la justice :

Au président de la République:

8. Envisager la modification de l'ordonnance du 13 juillet 2011 sur la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) après une période de consultations structurées et d'écoute réelle de toutes les critiques formulées par les principales organisations de la société civile ivoirienne œuvrant dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et de celles des organisations non gouvernementales ouest-africaines et internationales qui ont une connaissance des expériences de justice transitionnelle ailleurs dans le monde.
9. Demander au procureur de la Cour pénale internationale (CPI) d'élargir le champ d'investigation d'une enquête éventuelle aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis depuis septembre 2002.

Au gouvernement ivoirien:

10. Impliquer les préfets, les sous-préfets et les maires dans les initiatives immédiates de réconciliation nationale conduites par des comités locaux de réconciliation et doter ces comités de moyens financiers appropriés, avec le soutien des partenaires extérieurs.
11. Réunir des états généraux des médias afin de définir et d'inclure ceux-ci dans le travail de réconciliation nationale.
12. Ne pas se servir des procédures judiciaires pour démanteler le Front populaire ivoirien (FPI), et établir pour ce faire une distinction entre les partisans de l'ancien

président qui ont activement participé à la commission de crimes graves et ceux qui ont été seulement associés à son exercice illégal du pouvoir au lendemain de l'élection.

13. Réhabiliter en priorité les tribunaux de la zone Centre, Nord et Ouest (CNO) et le tribunal de Guiglo; et nommer des juges compétents et indépendants sur l'ensemble du territoire.

Au ministre de la Justice:

14. Veiller à ce que des enquêtes soient ouvertes sur les éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) soupçonnés de crimes graves, notamment ceux dont les noms figurent dans l'annexe confidentielle du rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur la Côte d'Ivoire.

Au procureur de la Cour pénale internationale (CPI):

15. Déterminer si des crimes relevant de la compétence de la CPI ont été commis à compter du 19 septembre 2002 et demander le cas échéant aux juges l'autorisation d'élargir le champ d'une éventuelle enquête à la période 2002-2011.

Dans le domaine politique et électoral :

Au gouvernement ivoirien:

16. Résister à la tentation d'affaiblir encore davantage le parti de l'ancien président Gbagbo et ses satellites et créer les conditions de sérénité indispensables pour leur permettre de se préparer pour les élections législatives.
17. Organiser des législatives avant la fin de l'année 2011 sur la base d'un accord conclu entre le gouvernement et l'ensemble des partis politiques sur les modalités de ces élections, notamment la composition de la Commission électorale indépendante (CEI), le fichier électoral et le rôle des Nations unies.

Au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies:

18. Faciliter le dialogue politique entre les différentes parties ivoiriennes en vue d'élections législatives sereines et inclusives.

Dans le domaine économique :

Au gouvernement ivoirien:

19. Entreprendre des travaux à forte intensité de main d'œuvre comprenant la rénovation des principaux axes routiers du pays et la réhabilitation des petites infrastructures des villes secondaires et des villages les plus

marqués par la crise postélectorale, notamment dans l'extrême Ouest.

20. Apporter un soutien urgent aux personnes déplacées, notamment celles qui le sont dans l'Ouest du pays; constituer à cette fin un fonds pour l'aide au retour afin d'éviter la fixation durable de ces populations victimes des violences postélectorales dans des camps de déplacés et de faire le lit de nouveaux conflits fonciers dans cette région.
21. Faire coïncider à chaque fois que cela est possible les choix économiques avec des choix politiques en faveur de la réconciliation pendant l'actuelle phase de stabilisation.

Aux responsables civils et militaires des Forces Nouvelles:

22. Démanteler les mécanismes de contrôle économique de la zone CNO en:
 - a) mettant fin aux taxes sur les marchés vivriers de la zone et à toutes les autres formes de fiscalité parallèle
 - b) supprimant tous les barrages routiers encore actifs
 - c) restituant toutes les stations-services à leur propriétaires légitimes
 - d) permettant la réinstallation de la douane ivoirienne aux frontières nord du pays
 - e) libérant l'ensemble des locaux administratifs occupés depuis la rébellion de septembre 2002.

Dakar/Bruxelles, 1^{er} août 2011

UNE PÉRIODE CRITIQUE POUR STABILISER LA CÔTE D'IVOIRE

I. INTRODUCTION

Le second tour de la présidentielle du 28 novembre 2010 a opposé Alassane Ouattara, candidat du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP)¹ à Laurent Gbagbo, président sortant et candidat de La majorité présidentielle (LMP). A l'issue du scrutin, Alassane Ouattara l'a emporté avec 54,1 pour cent des suffrages. Laurent Gbagbo n'a pas accepté ce résultat annoncé par la Commission électorale indépendante et certifié par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Il s'est maintenu au pouvoir grâce à une manipulation du Conseil constitutionnel. Présidé par un proche de Gbagbo, cette institution a annulé plus de 660 000 suffrages dans sept départements très favorables à Ouattara et a ensuite proclamé Laurent Gbagbo vainqueur avec 51,4 pour cent des voix contre 45,9 pour cent à son adversaire.²

Pour étouffer toute contestation, Laurent Gbagbo a mis en place une stratégie de terreur dirigée contre les partisans d'Alassane Ouattara. Ce dernier a fait alliance avec l'ex-rébellion des Forces Nouvelles (FN).³ Après plusieurs mois d'affrontements à Abidjan et dans plusieurs autres localités du pays entre des unités de l'armée et les milices fidèles à Gbagbo d'une part et des combattants issus des FN de l'autre, le camp Ouattara a lancé une offensive militaire sur l'ensemble du pays le 28 mars 2011. Cette offensive victorieuse a mené à l'arrestation de Laurent Gbagbo le 11 avril, facilitée par l'intervention directe des hélicoptères de la mission de l'ONU et de la force française Licorne autorisée par la résolution 1975 du Conseil de sécurité au nom de la protection des civils sous la menace d'armes lourdes.⁴

Au terme de cinq mois d'affrontements, Alassane Ouattara a hérité d'un pays instable et meurtri. Avant le second tour de la présidentielle, la tâche du chef de l'Etat qui serait élu s'annonçait déjà très lourde. Après les lendemains tragiques du scrutin qui était censé sortir le pays de la crise, le travail à faire est immense. La crise postélectorale a affaibli la position du nouveau président. Alors qu'initialement, il pensait composer avec ses seuls alliés politiques du RHDP, il doit désormais compter avec des alliés armés encombrants. L'alliance scellée avec les FN a renforcé les positions de l'ex-rébellion et de son leader Guillaume Soro, qui a été nommé Premier ministre par Alassane Ouattara le 5 décembre 2010.⁵ Jusqu'alors maitresses du Nord, les FN qui ont contribué de façon significative à la victoire du camp Ouattara se sont installées pour une durée indéterminée sur l'ensemble du territoire ivoirien. Elles sont tout particulièrement présentes à Abidjan, centre du pouvoir, que leur troupes sont censées sécuriser.

L'autre conséquence politique majeure du conflit est la défaite totale du camp du président Laurent Gbagbo. Acteur important du jeu politique depuis trois décennies et président pendant dix ans,⁶ il se retrouve aujourd'hui écarté de la vie publique, maintenu avec ses principaux collaborateurs en résidence surveillée au Nord du pays, et promis à la justice nationale et internationale.⁷ Arrivé en tête du premier tour de la présidentielle avec 38 pour cent des voix et ayant mobilisé 46 pour cent des électeurs sur son nom au second tour, Laurent Gbagbo aurait pu s'épargner et épargner à nombre de ses proches une sortie de scène calamiteuse. Parce qu'ils ont voulu garder le pouvoir par tous les moyens en étant minoritaire à la sortie des urnes, ils ont tout perdu. Ils auront cependant réussi à faire passer la défaite électorale au second plan et à ancrer dans une partie de l'opinion nationale et africaine l'idée d'une responsabilité partagée

¹ Créé en mai 2005, le RHDP réuni quatre formations politiques: le Rassemblement des républicains (RDR), le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des forces d'avenir (MFA).
² Pour la description et l'analyse de la crise postélectorale entre décembre 2010 et mars 2011, voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°171, *Côte d'Ivoire: faut-il se résoudre à la guerre ?*, 3 mars 2011.

³ Id.

⁴ Cette résolution a également soumis Laurent Gbagbo et ses proches à des sanctions individuelles et a indiqué que les violences commises par ses forces sont susceptibles de constituer des

crimes contre l'humanité, qui relèvent de la compétence de la Cour pénale internationale.

⁵ Le même jour, Laurent Gbagbo a nommé son Premier ministre, Gilbert-Marie Aké N'Gbo. La Côte d'Ivoire s'est alors retrouvée avec deux gouvernements concurrents.

⁶ Du 26 octobre 2000 au 4 décembre 2010.

⁷ Laurent Gbagbo est assigné à résidence dans la ville de Korhogo. Son épouse, Simone, est détenue à Odienné. Pascal Affi N'Guessan, ancien secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), parti historique de Laurent Gbagbo, est détenu à Bouna.

– et égale – entre l'ancien et le nouveau président dans la mini guerre civile de mars et avril 2011.

Marqué par des atrocités contre des civils et des combats très violents,⁸ le conflit postélectoral a aggravé les tensions communautaires et a ajouté un volet humanitaire aux problèmes, déjà nombreux, du pays. Le 15 juin 2011, plus de 350 000 personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.⁹ L'épicentre de cette crise humanitaire se situe à l'extrême Ouest, frontalier du Libéria où les tensions interethniques qui caractérisaient déjà cette région ont été décuplées par les crimes ignobles commis d'abord par des miliciens pro-Gbagbo puis par des éléments des FN et des chasseurs *dozos* qui leur sont associés.

L'onde de choc des affrontements a donné une nouvelle dimension régionale et internationale à la crise ivoirienne. Pas moins de treize pays africains abritaient encore à la mi-juin plus de 200 000 réfugiés ivoiriens.¹⁰ Le fragile Libéria doit assumer la plus grosse part de ces réfugiés, installés à sa frontière orientale.¹¹ Monrovia doit aussi composer avec le danger posé par le retour sur son territoire de mercenaires libériens armés qui ont renoué avec la violence. Le Ghana où se sont exilés des partisans de Gbagbo est entré dans une crise dont il s'était tenu jusqu'alors à l'écart.

La France, qui a joué un rôle décisif dans la victoire militaire d'Alassane Ouattara, a décidé de conserver une présence militaire de long terme en Côte d'Ivoire et de s'impliquer directement dans la réforme du système de sécurité ivoirien.¹² Cela ne contribuera pas à atténuer la perception du nouveau président comme un allié, voire un obligé de Paris,

par une part non négligeable de la population ivoirienne. Ouattara semble cependant assumer totalement sa proximité avec la France et plus généralement avec les puissances occidentales tout en rappelant à l'occasion qu'il a été élu par les seuls Ivoiriens. Le soutien de la communauté internationale a indubitablement été crucial pour qu'il ait finalement raison de la résistance acharnée de Gbagbo. Après sa participation directe à la bataille finale d'Abidjan, l'ONU a par ailleurs décidé d'évaluer son rôle dans la gestion de la crise, suite aux nombreuses critiques dont elle a été l'objet.¹³

Pour la Côte d'Ivoire, le plus important est désormais l'avenir immédiat et les chances que la présidence Ouattara inaugure une nouvelle ère de paix, plutôt que l'énième acte d'une interminable crise. Les mois à venir constitueront une fenêtre d'opportunité unique. Comme l'a affirmé un diplomate rencontré par Crisis Group, « plusieurs réformes importantes, en particulier celle de l'appareil de sécurité, seront beaucoup plus difficiles à réaliser une fois que la situation sera normalisée et que les pratiques anciennes seront rétablies ».¹⁴

⁸ Selon l'ONU, les combats qui se sont déroulés de décembre 2010 à avril 2011 ont fait plus de 3 000 morts. Rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, juin 2011.

⁹ Communiqué du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 15 juin 2011.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Selon la présidente du Libéria Ellen Johnson-Sirleaf, ces réfugiés étaient encore 130 000 à la fin du mois de juin 2011. "Ellen Johnson-Sirleaf: pourquoi je suis candidate", *Jeune Afrique*, 26 juin 2011.

¹² Le président Nicolas Sarkozy a annoncé le 24 juin que de « 200 à 250 » militaires français seraient maintenus à Port-Bouët. Le 27 mai, dans une interview accordée à la radio Europe 1, Alassane Ouattara a annoncé avoir demandé à Paris le maintien de la force française Licorne et la réactivation de la base du 43^e Bataillon d'infanterie de marine (BIMa) dissous le 3 juin 2009. Six jours plus tôt, dans un discours prononcé lors de l'investiture du président Ouattara, Nicolas Sarkozy a affirmé: « la France contribuera à la réforme de l'armée ivoirienne ... nous garderons toujours des forces militaires ici, pour assurer la protection de nos ressortissants ». Le ministre français de la Défense Gérard Longuet a effectué une visite en Côte d'Ivoire le 27 juin pour proposer aux autorités ivoiriennes un projet de révision des accords de défense qui lient les deux pays.

¹³ L'ONUCI a fait l'objet de plusieurs types de critiques internes ou externes. Amnesty International a reproché à l'organisation de ne pas avoir suffisamment protégé les populations civiles dans un rapport intitulé "Ils ont regardé sa carte d'identité et l'ont abattu", publié le 25 mai 2011. La découverte de stocks importants d'armes lourdes à la présidence après l'arrestation de Laurent Gbagbo a fait poser des questions sur la capacité de l'ONUCI à faire respecter l'embargo sur les armes décrété par l'ONU en 2004. Entretiens de Crisis Group, responsables d'ONG, Abidjan, Dakar, février 2010 et mai et juin 2011.

¹⁴ Entretien de Crisis Group, diplomate, Bruxelles, mai 2011.

II. LE DEFI SECURITAIRE

A. DES FORCES FRAGMENTÉES

Jusqu'au 17 mars 2011, deux forces armées cohabitaient en Côte d'Ivoire. Les Forces de défense et de sécurité (FDS), composées de 55 000 hommes représentaient les forces régulières du pays, placées sous l'autorité du chef suprême des armées, le président en exercice.¹⁵ Les Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN) comptaient quant à elles environ 10 000 hommes issus de l'ex-rébellion.¹⁶ Au début de la crise postélectorale, les principaux chefs des FDS ont fait allégeance au président sortant et les FAFN se sont rangées du côté d'Alassane Ouattara. À mesure que la crise a progressé, une partie des FDS a rejoint Alassane Ouattara, une autre partie est restée fidèle à Laurent Gbagbo et une troisième partie a préféré désertir. Le 17 mars, le président élu mais alors toujours cloîtré à l'hôtel du Golf d'Abidjan a annoncé la création des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI),¹⁷ constituées de fragments des anciennes forces régulières ralliés à son camp et surtout de combattants anciens ou récents de l'ex-rébellion des FN.¹⁸

¹⁵ Ce chiffre communiqué par l'ONU en janvier 2011 intègre l'ensemble de l'appareil de sécurité ivoirien: soldats, gendarmes, policiers, douaniers et gardes-forestiers.

¹⁶ Avec l'Accord politique de Ouagadougou (APO) signé le 4 mars 2007, le président Gbagbo et le secrétaire général des FN, Guillaume Soro se sont engagés à procéder « à la restructuration et à la refondation des deux armées en vue de la mise en place de nouvelles forces de défense et de sécurité attachées aux valeurs d'intégrité et de moralité républicaines ». Dans ce contexte nouveau, les FN sont devenues une « ex-rébellion ». L'effectif militaire des FN n'a jamais été clairement connu. Il varie selon les sources et les époques de 10 000 à 35 000 hommes. Jusqu'à la crise postélectorale, le premier chiffre était certainement le plus proche de la réalité. Voir le Briefing Afrique de Crisis Group N°62, *Côte d'Ivoire: les impératifs de sortie de crise*, 2 juillet 2009.

¹⁷ Le président Alassane Ouattara a annoncé la création des FRCI et a signé l'ordonnance « portant unification des Forces armées nationales et les Forces armées Forces Nouvelles ». Avec la création de cette nouvelle armée, il poursuivait plusieurs objectifs. Le premier était d'acquiescer de la légitimité en se dotant d'une armée représentant non plus la moitié nord du pays mais l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Le second était de se conformer à la légalité en appliquant la disposition de l'APO prévoyant la réunification de l'armée ivoirienne. Le troisième était sans doute de préparer l'offensive qui allait être lancée onze jours plus tard contre les forces de Laurent Gbagbo.

¹⁸ Les FN sont divisés en sous-groupes. Certaines unités, comme celle du commandant Chérif Ousmane, sont des unités anciennes et assez structurées. Mais s'ajoutent à ces unités historiques constituées autour des commandants de zone, des milliers de nouveaux venus : civils volontaires, éléments recrutés à la sauvette, employés du secteur des transports venant arrondir leur fins de mois à un check-point et même repris de justice. A ce sujet, l'ex chef d'état-major des FAFN, Soumaïla Bakayoko

Un trimestre après leur création, les FRCI souffrent d'un grave problème de cohérence et restent une force sans commandement centralisé. Du côté des anciennes FDS, de nombreux officiers supérieurs, considérés comme proches de Laurent Gbagbo, ont été mis aux arrêts, écartés et pour quelques-uns tués.¹⁹ Des officiers à la retraite ont été rappelés pour essayer de combler ce vide.²⁰ Le général Philippe Mangou est resté officiellement le chef d'état-major des armées mais son bureau était en fait occupé depuis la défaite du régime Gbagbo par le général Soumaïla Bakayoko, le chef d'état-major des FAFN. Le 7 juillet, ce dernier est finalement nommé au poste de chef d'état-major général des FRCI.

Au moins deux structures de commandement existent en réalité au sein des FRCI. L'une est constituée autour d'anciens officiers des forces régulières ralliés à Alassane Ouattara assez tôt pendant la crise postélectorale ou au dernier moment avant la chute de Laurent Gbagbo. L'autre est composée de chefs militaires de l'ex-rébellion. Sans surprise, les deux entités ne partagent pas la même vision de ce que devrait être leur rôle.

Les officiers supérieurs des FDS qui ont fait allégeance à Alassane Ouattara un peu avant ou juste après la défaite de Laurent Gbagbo n'ont pas la confiance des chefs des FN ou des officiers qui se sont ralliés très tôt dans le camp Ouattara.²¹ Côté FN, les commandants de zone ainsi que certains chefs militaires du mouvement ont pris une part très importante dans le commandement des FRCI, notamment à Abidjan.²² Ils sont mal vus par certains officiers supérieurs des

a affirmé, le 7 juin, que d'anciens prisonniers de droit commun avaient commis des exactions contre les populations civiles, en se faisant passer pour les éléments des FRCI. « Des anciens prisonniers en tenues militaires commettent des exactions contre les populations », Afriqinfos.com, 8 juin 2011.

¹⁹ Le général Dogbo Blé, ancien commandant de la Garde républicaine, est détenu à Korhogo. Le vice-amiral Vagba Faoussignaux et le capitaine Boniface Konan sont en fuite. Le 28 juin, le procureur militaire d'Abidjan a inculpé 49 officiers supérieurs de l'armée ivoirienne. Le colonel major Nathanaël Brouaha Ehouman, commandant du Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR), aurait été tué, selon la version officielle, dans un affrontement entre les éléments des FRCI qui l'avaient arrêté dans son village et le transféraient vers Abidjan et des mercenaires libériens.

²⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, mai 2011.

²¹ Le capitaine Alla Kouakou Léon, le colonel major Gaston Mian et le colonel Patrice Kouassi ont été parmi les premiers à rejoindre le camp d'Alassane Ouattara entre janvier et mars 2011.

²² Plusieurs commandants de zone se partagent la ville d'Abidjan. Issiaka Ouattara contrôle les quartiers et les communes de Marcory, Koumassi, Port-Bouët, et Treichville. Chérif Ousmane contrôle le Plateau et Adjamé. Morou Ouattara, Hervé Touré, Ousmane Coulibaly et Gaoussou Koné se partagent le reste d'Abidjan (Cocody, Yopougon, Abobo, Anyama et Attécoubé).

FDS, militaires de carrière, attachés aux principes de la hiérarchie, qui ne reconnaissent pas leur légitimité à commander.²³ Les commandants de zone rétorquent qu'ils ont joué le plus grand rôle dans la victoire militaire d'Alassane Ouattara et qu'ils ont donc le droit à la reconnaissance de la nation.²⁴

L'état des troupes n'est guère plus brillant. Fin mai, on estimait entre 3 000 et 4 000 le nombre de soldats, policiers et de gendarmes manquant à l'appel. Les uns se cachent à l'intérieur du pays, les autres ont trouvé refuge au Ghana et au Libéria.²⁵ Une minorité de ces exilés a commis des crimes de sang contre des civils; la majorité n'a fait qu'obéir aux ordres ou n'a rien à se reprocher. Ces hommes craignent pour leur sécurité, soit en raison de leur identité ethnique, soit en raison de leur appartenance à un corps ou à une unité trop associée à Laurent Gbagbo. C'est le cas des membres de la Garde républicaine d'où sont issus environ la moitié des militaires aujourd'hui en exil.²⁶ Des contacts ont été établis à plusieurs niveaux de la hiérarchie militaire pour encourager leur retour.²⁷ Mais la peur

l'emporte encore, et certains d'entre eux estiment qu'ils ne pourront pas rentrer au pays avant plusieurs mois.²⁸

Les FRCI manquent aussi de moyens pour travailler. À Abidjan, par exemple, les commissariats ont été saccagés ou endommagés par les combats.²⁹ D'autres infrastructures sont occupées par des éléments FN qui ne veulent pas les libérer.³⁰ Un nombre important d'uniformes a été détruit et les armes de service ont été dispersées. Des unités entières ont été dissoutes par le nouveau pouvoir et pas encore remplacées.³¹ Si gendarmes et policiers sont présents aux barrages routiers qui jalonnent les routes du Centre et de l'Ouest du pays, il en va différemment pour la capitale économique du pays, Abidjan, où la composante ex-rebelle des FRCI est clairement majoritaire.³² Ici, les FRCI ont beaucoup de mal à assurer la mission de sécurité dont elles ont la charge. Un nombre important d'éléments issus des FN ne perçoit aucune rémunération. C'est une force sans uniforme distinctif et qui souffre d'un manque évident de professionnalisme.³³ Ces éléments ont du mal à cohabiter avec leurs nouveaux frères d'armes des ex-FDS.³⁴

La présence des FRCI a certes fait revenir un certain calme à Abidjan, d'abord par le « ratissage » musclé et parfois sanglant des miliciens et mercenaires pro-Gbagbo dans les deux semaines suivant le 11 avril, puis par l'organisation de contrôles routiers nocturnes. Mais beaucoup trop d'éléments de cette force ont multiplié les exactions qui vont de l'extorsion de quelques pièces de monnaie à des actes caractérisés de banditisme, comme le cambriolage

Sont aussi présents à Abidjan des hommes importants du mouvement comme Tuo Fozié, directeur général de la Police des FAFN, Zacharia Koné, ancien commandant de la zone de Séguéla ou Mamadou Bamba, chef des *dozos* et responsable au début de la rébellion de l'unité « Guerriers de la lumière ». Enfin, certains quartiers ou sous-quartiers sont sous la coupe de responsables d'envergure moindre qui ont tendance à s'autonomiser. Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens et responsables des FN, mai 2011.

²³ Ce problème est récurrent depuis la signature de l'APO. Les hauts gradés de l'armée régulière voient d'un mauvais œil le fait que certains commandants de zone, qui ont pris les armes contre la République alors qu'ils n'étaient que de jeunes sous-officiers puissent finalement obtenir des grades d'officiers supérieurs et se hisser au même niveau qu'eux. Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, février 2010.

²⁴ « Organisation de la nouvelle armée: le sort réservé aux chefs de guerre », *L'Inter*, 28 juin 2011.

²⁵ Ces éléments manquants seraient plusieurs milliers parmi lesquels plus de 2 000 anciens éléments de la Garde républicaine. Fin juin, le ministère de la Défense poursuivait un travail pour recenser ces éléments absents. Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens et responsables de l'ONUCI, Abidjan, mai 2011.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens et responsables de l'ONUCI, Abidjan, mai 2011.

²⁷ L'un des émissaires du facilitateur Blaise Compaoré a mené une mission en mai au cours de laquelle il a rencontré des responsables militaires ivoiriens exilés au Ghana. A un niveau plus bas, des policiers ou des gendarmes exilés ou cachés sont en contact avec certaines de leurs connaissances du camp opposé en vue d'un retour « sécurisé ». Entretiens de Crisis Group, diplomate et responsables politiques locaux, mai 2011.

²⁸ Communication de Crisis Group, anciens responsables de milice pro-gouvernementale, mai 2011.

²⁹ Entretiens de Crisis Group, habitants de Yopougon, gendarmes, responsables militaires, Abidjan, mai et juin 2011.

³⁰ « Des policiers expulsés par des éléments FRCI », *Soir Info*, 21 juin 2011.

³¹ La Compagnie républicaine de sécurité (CRS), la Brigade anti-émeutes (BAE), le Détachement mobile d'intervention rapide (DEMIR) et le Centre de commandement des opérations de sécurité (CECOS) ont été dissous en mai 2011. Les camps de la BAE et de la CRS pourraient servir à l'encasernement des FRCI. Communication de Crisis Group, responsable militaire, juillet 2011.

³² Les Abidjanais ont surnommé ces éléments les « frères Cissé », jeu de mot basé sur la proximité phonétique avec FRCI et le patronyme Cissé, très répandu au Nord du pays.

³³ Des tentatives ont été faites pour mieux identifier les éléments FN au sein des FRCI, en particulier la distribution de T-shirts, noirs ou jaunes, marqués du sigle FRCI. Mais cela ne concerne qu'une minorité d'éléments.

³⁴ De violents combats se sont déroulés, le 22 juin 2011, dans le quartier de Yopougon à Abidjan entre membres des FRCI et des gendarmes des ex-FDS. Ces affrontements ont fait un mort. « Côte d'Ivoire: affrontements à l'arme lourde entre FRCI et ex-FDS à Abidjan », *Jeune Afrique.com*, 23 juin 2011.

ou le vol de voitures.³⁵ Plus grave, des éléments FRCI commettent aussi des exécutions extrajudiciaires³⁶ et des opérations de représailles contre des partisans présumés du président déchu.³⁷ Ces crimes exacerbent les tensions au sein de la population, perpétuent un climat de peur et affaiblissent le pouvoir exécutif. Le président Ouattara est en porte-à-faux avec les chefs de guerre qui l'ont aidé à prendre le pouvoir. Le Premier ministre Guillaume Soro est en position encore plus délicate, pris en tenaille entre un président dont l'intérêt est un retour rapide à l'ordre et d'anciens compagnons de rébellion qui souhaiteraient encore profiter des pillages et de l'impunité.

Des efforts sont faits pour réorganiser les FRCI et quelques résultats encourageants ont été obtenus. Au mois de juin, de nombreux barrages ont été démantelés à Abidjan et à l'intérieur du pays.³⁸ Mais ces progrès sont lents et les exactions des FRCI se poursuivent.³⁹ Elles ne font pour le moment l'objet d'aucune poursuite judiciaire.⁴⁰ Aucun plan prévoyant le retrait des FN d'Abidjan n'a été communiqué et la durée de leur séjour est indéterminée. Les autorités ivoiriennes peinent à imposer le respect de l'ordre républicain aux chefs militaires des FN. Certains d'entre eux semblent d'ailleurs incapables d'entendre les messages qui leur sont envoyés, en particulier les appels à la retenue et à la fin des exactions. Dans les conditions actuelles, la menace immédiate pour la sécurité de la capitale économique semble être finalement plus du côté des vainqueurs que de celui des vaincus.

La première réunion officielle qui s'est déroulée à Grand-Bassam, non loin d'Abidjan, le 24 juin au sujet de la refonte de la nouvelle armée a donné lieu à une proposition surprenante. Le ministre délégué à la Défense Paul Koffi Koffi a annoncé son intention d'incorporer 11 000 hommes

issus de l'ex-rébellion dans la nouvelle armée.⁴¹ Il s'agit là de 2 000 de plus que ceux prévus par l'Accord politique de Ouagadougou (APO), le seul document qui, à ce jour, donne un cadre précis à la refonte de l'armée nouvelle.⁴² Cette annonce donne une indication sur le poids des commandants de zones dans les choix opérés pour la reconstruction de la nouvelle armée.⁴³ Pour le futur, elle pose la question de l'équilibre ethnique des FRCI et des conséquences politiques de l'incorporation en leur sein de milliers d'hommes fidèles à l'actuel premier ministre. De plus, L'intégration d'autant de nouveaux membres dans l'armée soulève un problème économique, celui de la capacité de l'Etat ivoirien à rémunérer pendant plusieurs décennies autant de soldats supplémentaires.

Il y a aussi pour Alassane Ouattara un risque politique. S'il n'arrive pas à rétablir l'ordre dans le semestre à venir, son autorité et sa crédibilité seront gravement mises à mal. Le choix porté sur le général Bakayoko pour commander les FRCI n'est pas très heureux. Même si la volonté d'équilibre politique dans les nouvelles nominations se traduit par la nomination du général Firmin Detoh Letoh, commandant des forces terrestres sous le président Gbagbo, comme chef d'état-major adjoint des FRCI, beaucoup d'Ivoiriens ne retiendront que le symbole que représente l'accession de l'ancien chef d'une rébellion à la tête des forces armées régulières du pays. Cela ancrera également la perception d'un renversement total du rapport de forces politique et militaire en faveur du Nord et des nordistes, dans le sillage du président Ouattara. Le nouveau pouvoir prendrait un énorme risque s'il sous-estimait l'importance capitale des perceptions, même lorsqu'elles ne reflètent pas les nuances de la réalité.

B. MENACES MULTIPLES

Beaucoup trop d'armes sont en circulation en Côte d'Ivoire. Cette prolifération est un problème ancien que la crise postélectorale est venue amplifier. Des centaines d'armes de guerre et de munitions ont été distribuées à la population par les partisans de Laurent Gbagbo.⁴⁴ Les récentes saisies

³⁵ Certains responsables militaires des FN organisent, par exemple, le recel de véhicules volés. Entretien de Crisis Group, diplomate, mai 2011.

³⁶ Voir le rapport de Human Rights Watch (HRW) intitulé «Des partisans de Gbagbo torturés et tués à Abidjan», publié le 3 juin 2011, qui accuse les FRCI d'avoir assassiné 149 partisans de Laurent Gbagbo qui ne participaient à aucun combat depuis 11 avril.

³⁷ Le 5 juin, une opération de représailles organisée par des éléments des FRCI a visé la localité de Yakassé-Mé, située dans l'Agnéby, une région du Sud-Est considérée comme un fief électoral de Laurent Gbagbo. « Descente punitive des éléments FRCI: le chef de terre de Yakassé-Mé trouve la mort », *Soir Info*, 17 juin 2011.

³⁸ « Des barrages des FRCI sur l'axe Agboville -Abidjan démantelés », Agence France-Presse, 21 juin 2011.

³⁹ Le 23 juin, l'ONUCI a affirmé que « des éléments FRCI ont tué au moins huit personnes » en une semaine. « Huit personnes tuées par les forces pro-Ouattara », Agence-France Presse, 23 juin 2011.

⁴⁰ Dans un communiqué publié le 15 juin 2011, HRW souligne « qu'aucun membre des Forces républicaines n'a été arrêté ou placé en garde à vue pour crimes graves commis pendant la période postélectorale ».

⁴¹ Il s'agit de 8 700 ex-rebelles et de 2 300 volontaires recrutés pendant la crise postélectorale.

⁴² L'annexe IV de l'APO prévoit l'incorporation de 9 000 hommes issus des FN dans les forces de sécurité. Il s'agit de 4 000 éléments devant intégrer la police et la gendarmerie, incluant les 600 éléments choisis après la signature de l'Accord de Pretoria en avril 2005. 5 000 autres combattants FN devaient selon l'APO intégrer l'armée nationale.

⁴³ Trois commandants de zones étaient présents à cette réunion: Chérif Ousmane, Issiaka Ouattara et Hervé Touré. « Organisation de la nouvelle armée: le sort réservé au chef de guerre », op. cit.

⁴⁴ Entretiens de Crisis Group, responsables onusiens, responsables politiques, habitants d'Abidjan, mai 2011. L'une des stratégies de résistance imaginées par ses « sécurocrates » a consisté non

de matériel portent sur des quantités importantes de matériel de guerre.⁴⁵ Les supporters de Laurent Gbagbo ne sont pas les seuls responsables du problème. Les armes distribuées aux combattants des FN en vue de l'offensive du 28 mars 2011 ne font l'objet d'aucun contrôle ou de recensement. Il faut ajouter à cela de nombreuses munitions non explosées qui représentent un danger pour la population et contribuent à entretenir un climat d'insécurité.⁴⁶

La collecte rapide de ces armes s'avère très difficile. Les quantités en jeu et le fait que les stocks soient très dispersés dans des lieux parfois difficilement accessibles,⁴⁷ compliquent le travail mené conjointement par le ministère de la Défense et les forces impartiales.⁴⁸ La peur fait que de nombreux détenteurs d'armes légères hésitent à les rendre pensant pouvoir se protéger contre la menace d'ennemis supposés ou réels, en dépit d'appels à la restitution.⁴⁹ Amers ou revanchards, certains membres extrémistes du camp Gbagbo refusent de divulguer des informations sur les caches d'armes.⁵⁰

Les éléments les plus durs du camp Gbagbo semblent peu à même de passer à l'action dans les prochains mois, même s'ils le voudraient bien. On voit mal comment ils pourraient s'organiser en nombre suffisant pour contester militairement le pouvoir d'Alassane Ouattara et s'opposer aux forces

impartiales, désormais alliées au gouvernement légal. La galaxie « patriotique » à Abidjan et dans l'Ouest du pays a été démantelée.⁵¹ Les exilés du Ghana sont dispersés et résident dans un pays qui dispose d'un appareil de sécurité efficace.

La situation est plus inquiétante à la frontière du Liberia où se cachent de nombreux membres des anciennes milices pro-gouvernementales alliés à des mercenaires libériens qui contrôlaient la région administrative du Moyen Cavally. Ces derniers font l'objet d'une surveillance relative. La police libérienne, épaulée par la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL), a opéré au cours des mois écoulés plusieurs coups de filet.⁵² Côté ivoirien, l'ONUCI organise des patrouilles ainsi qu'une surveillance aérienne d'une frontière de 770 kilomètres dont la géographie accidentée est difficile à contrôler.

La menace d'incursion en territoire ivoirien de résidus de milices pro-gouvernementales à des fins criminelles ou politiques est à prendre au sérieux. Ces militants comptaient parmi les plus durs de la mouvance patriotique. Coupables d'exactions graves, ils n'ont rien à perdre, et ils peuvent bénéficier de relais parmi une population qui a été victime de la part des FRCI d'atrocités, sorte de punition collective ciblant notamment les populations d'ethnie guéré présumées favorables à l'ancien président d'ethnie « cousine » bété.

seulement à distribuer des armes de guerre à une partie de ses supporters mais aussi à constituer des caches d'armes un peu partout dans Abidjan, en prévision d'une longue période de guérilla urbaine.

⁴⁵ L'arsenal découvert le 12 juin dans la commune abidjanaise d'Attécoubé comprenait par exemple trois lance-roquettes, trois obus, sept Kalachnikovs, 50 chargeurs de Kalachnikovs, 100 munitions de type A-52, 30 munitions pour mitrailleuse 12-7, soixante grenades, une mine anti-personnel, un fusil de chasse et 50 cartouches et 40 munitions pour pistolets Sig.

⁴⁶ Une opération de collecte de ces engins a été lancée le 6 juin à Abidjan par la gendarmerie ivoirienne, appuyée par la force française Licorne et l'ONUCI. Elle a permis en quelques jours l'enlèvement de plus d'une centaine d'obus et autres munitions non explosés. « Campagne de déminage en Côte d'Ivoire », BBC, 6 juin 2011.

⁴⁷ Certaines armes se trouvent dans des domiciles privés ou ont été enterrées. Entretien de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, Abidjan, mai 2011.

⁴⁸ L'ONUCI, principalement sa cellule embargo et démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) et la force Licorne sont impliquées dans la collecte, la réception et la sécurisation des armes découvertes. Le 19 mai, la force Licorne a par exemple remis à l'ONUCI une centaine d'armes et des caisses de munitions collectées lors de patrouilles à Abidjan. « L'ONUCI reçoit des armes et des munitions collectées par la force Licorne », African Press Organisation, 19 mai 2011.

⁴⁹ Le ministère de la Défense a lancé plusieurs appels de ce type par voie de presse.

⁵⁰ Entretien de Crisis Group, ancien responsable de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), Abidjan, mai 2011.

⁵¹ Cette structure était composée de différentes organisations de jeunesse et de plusieurs milices armées. A Abidjan, elles disposaient d'espaces de réunions appelés « agora » ou « parlements ». Elles étaient très implantées dans les cités universitaires. Ces cités ont été fermées après la fin de la crise postélectorale et la principale agora d'Abidjan située dans le quartier du Plateau a été rasée. Pour une description plus complète de la structure patriotique voir le rapport de Crisis Group N°158, *Côte d'Ivoire: sécuriser le processus électoral*, 5 mai 2010, pp. 6 à 11. Voir également Richard Banégas, « La République oublie-t-elle ses enfants? Milicianisation et démilicianisation du champ politique en Côte d'Ivoire », colloque du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), Paris, 25-26 septembre 2008.

⁵² Le 22 mai, la police libérienne a arrêté douze mercenaires libériens qui sont soupçonnés d'avoir combattu pour le compte de Laurent Gbagbo. Parmi eux se trouvait Isaac Chegbo, surnommé Bob Marley. La justice libérienne lui reproche d'avoir été à la tête de 200 mercenaires qui ont commis des atrocités à Bloléquin et à Guiglo, dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. « Several mercenaries arrested », *New Democrat*, 23 mai 2011 et « Ivory Coast mercenary 'Bob Marley' arrested in Liberia », *The Guardian*, 15 juin 2011. Par ailleurs, le 16 juin, la police libérienne a mis à jour une importante cache d'armes non loin de la frontière ivoirienne. Cet arsenal, qui aurait été selon les autorités du Liberia caché par des militants pro-Gbagbo comprenait des lance-grenades, 67 fusils AK-47 et plus de 5 000 cartouches. 92 réfugiés ivoiriens ont été interpellés et interrogés au sujet de cette cache d'armes. « Liberia discovers arms cache near Ivory Coast border », BBC, 17 June 2011.

Non loin de la frontière libérienne, dans les deux régions du Moyen Cavally et des 18 Montagnes, des bandes armées, qui défendent les intérêts des populations émigrées, constituent aussi une menace. Ces bandes compteraient en leur sein des *dozos*. Ces chasseurs traditionnels, qui ont combattu aux côtés des rebelles depuis 2002, sont suspectés d'avoir pris une part active dans les massacres de Duékoué (voir ci-dessous).⁵³ Selon le préfet de cette ville, une de ces bandes compterait actuellement 300 membres, concentrés dans la zone du mont Péko.⁵⁴ La présence de ces hommes est un problème à deux titres. Ils sont armés et la peur qu'ils inspirent aux populations autochtones empêche ces derniers de regagner leurs villages.

C. COMBLER LE VIDE SÉCURITAIRE

Retrouver la cohésion de l'appareil de sécurité est la priorité actuelle.⁵⁵ Elle passe d'abord par une centralisation effective du commandement. La nomination du chef d'état-major des FRCI et des autres hauts responsables de l'armée, de la gendarmerie et de la police, devrait y contribuer rapidement. Elle passe ensuite par un retour à leur poste des éléments de l'armée, de la police et de la gendarmerie sous le régime Gbagbo qui ne se sont toujours pas présentés. Le gouvernement doit appeler, à nouveau, au retour des militaires qui sont encore en exil, leur proposer des garanties de sécurité et respecter leurs droits.

Les anciennes FDS constituent le socle de la nouvelle armée. Elles devront être rapidement associées au sous-groupe d'éléments des FN qui ont été intégrés au Centre de commandement intégré (CCI)⁵⁶ et qui ont déjà une expérience de vie commune, même minimale, avec les ex-soldats loyalistes. Plus généralement, les FRCI devront dans les mois

qui viennent se normaliser, c'est-à-dire disposer d'uniformes identiques, de matériel et de locaux pour effectuer leurs missions. Il est impératif que cette phase de normalisation s'accompagne d'une procédure de sélection au sein des FRCI afin d'en isoler les éléments impliqués dans de graves violations de droits humains, qu'il s'agisse d'anciens membres des FDS ou des FN. Il est aussi impératif que le nombre de nouveaux entrants dans l'armée soit limité et, donc, de respecter à la lettre les dispositions de l'APO en ce qui concerne le nombre d'éléments de l'ex-rébellion qui doivent rejoindre la nouvelle armée.

Un retrait progressif des FN de plusieurs grandes villes de Côte d'Ivoire, à commencer par Abidjan, est nécessaire pour que les membres des anciennes FDS regagnent leur poste, avec une priorité donnée aux forces de police qui sont les plus à même de garantir la sécurité des biens et des personnes en temps de paix. Ce retrait, qui ne doit pas concerner les combattants des FN précédemment sélectionnés et formés dans le cadre du CCI, est indispensable si l'on veut mettre fin aux multiples exactions d'éléments mal identifiés. Il devra commencer par celui des hommes les moins bien formés notamment les volontaires et tous ceux qui ont été hâtivement recrutés pour les besoins de l'offensive du 28 mars 2011. Ces derniers pourront être accueillis dans le service civique dont le principe est en cours de réactivation.

Ce retrait devra se faire selon un calendrier établi et rendu public, en concertation avec les commandants de zone présents à Abidjan. Il devra être poursuivi par une première vague de démobilisation et d'encasernement des éléments des FN aptes à intégrer la nouvelle armée et la police en respectant le cadre et les effectifs définis par l'APO. Il s'achèverait par un départ définitif de tous les commandants de zone d'Abidjan qui ont déjà engagé des négociations concernant leur avenir avec les autorités ivoiriennes.⁵⁷ Ces négociations doivent vite aboutir afin de pouvoir éloigner les commandants de zones de la direction effective des FRCI.

Le vide sécuritaire provoqué par le départ de cette importante composante des FRCI devra être momentanément comblé par un large déploiement sur le terrain des forces existantes de l'ONUCI, notamment par ses forces de police. Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé le déploiement des 2 400 casques bleus supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité pendant la crise postélectorale et renouvelé le mandat de l'ONUCI jusqu'au 31 juillet 2012.⁵⁸ Ces

⁵³ Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, p. 8, op. cit.

⁵⁴ « Trois cent personnes armées se trouvent dans la forêt classée du mont Péko », *le Nouveau Réveil*, 27 juin 2011. Cette zone est problématique depuis plusieurs années. Il s'agit d'une forêt classée où des déplacés de guerre, en particulier Burkinabé, ont installé des campements illégaux. Par peur de se faire expulser, ils se sont armés et ont fait appel à des *dozos* pour les protéger. Entretiens de Crisis Group, responsable d'ONG, représentant communautaire, Duékoué, 23 février 2010.

⁵⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, Abidjan, mai 2011.

⁵⁶ Créé par l'APO, le CCI était en charge d'organiser la fusion des FDS et des FAFN. Commandé par le colonel Nicolas Kouakou (FDS) et par le lieutenant-colonel Karim Ouattara (FAFN), le CCI devait également mettre en place le programme de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et sécuriser la présidentielle de 2010 à l'aide d'unités mixtes. Sur les 8 000 hommes (4000 FDS, et 4000 FAFN) prévus pour effectuer cette mission, environ 6 500 ont été finalement mobilisés. Voir le Briefing de Crisis Group N°77, *Côte d'Ivoire: sortir enfin de l'ornière*, 25 novembre 2010, p. 4.

⁵⁷ Quatre options principales seraient proposées aux commandants de zone: rester dans l'armée; se reconverter dans le civil avec un « package » financier; briguer un poste de député; prendre un poste d'attaché militaire à l'étranger. Entretiens de Crisis Group, diplomates, New York, juillet 2011.

⁵⁸ Résolution 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies, 27 juillet 2011.

forces additionnelles doivent maintenant être déployées sur le terrain. Fin juin, seulement 1 024 avaient été déployées. En décidant d'ouvrir huit nouveaux camps militaires dans l'Ouest du pays,⁵⁹ l'ONUCI pourra a priori renforcer considérablement sa surveillance de la frontière libérienne. Il en était temps. Un déploiement préventif de cette ampleur aurait pu sauver des vies dans l'extrême Ouest pendant la crise postélectorale.

L'ONUCI doit maintenant être dotée de moyens lui permettant d'assurer une surveillance nocturne de cette frontière très poreuse.⁶⁰ Des casques bleus qui seraient cantonnés dans leurs camps ou ne patrouilleraient que dans les villes de la région, évitant soigneusement les villages, les campements, les routes de campagne, ne serviront pas à grand-chose. Cette surveillance de l'Ouest de la Côte d'Ivoire doit être conçue dans une optique régionale. La MINUL doit y être associée et à cette fin garder le même nombre d'hommes jusqu'aux législatives ivoiriennes qui suivraient de quelques mois les élections présidentielle et générales au Liberia prévues en octobre. Plus largement, l'ONUCI doit s'assurer de la réalité de son intégration avec l'ensemble du système des Nations unies et particulièrement de la bonne coordination entre le déploiement de ses casques bleus et celui des agences humanitaires qui doivent aider à la mise en place rapide d'infrastructures sociales de base.⁶¹

La collecte des armes cachées est une nécessité afin de protéger les populations et d'éviter la dissémination de ce matériel dans la région. Elle ne sera pas possible sans un effort pour augmenter les capacités de renseignements des acteurs impliqués dans la recherche de ces dépôts d'armes, notamment celles de l'ONUCI. Ce besoin de renseignements peut-être stimulé de deux manières : soit par la distribution de primes individuelles en échange d'informations conduisant à la découverte effective de dépôts d'armes, soit par une récompense collective en organisant un système de récompense communautaire⁶² qui gratifiera les collectivités qui auront récupéré le plus d'armes.

La prolifération des armes en Côte d'Ivoire est une menace sérieuse pour les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ils doivent renforcer leur capacité de contrôle des frontières afin d'empêcher que ces armes rentrent sur leur territoire. Cette volonté a été clairement exprimée par les chefs d'Etat des pays membres de la Mano River Union (MRU) – Liberia, Sierra Leone, Guinée et Côte d'Ivoire - lors d'une réunion à Monrovia les 16 et 17 juillet derniers. Il faut maintenant que la CEDEAO, qui dispose déjà d'instruments en la matière intègre et appuie les initiatives de la MRU dont les moyens sont plus limités.

⁵⁹ Ces camps doivent être ouverts avant la fin juillet 2011 dans les localités de Bouaflé, Gagnoa, Issia et Sinfra, situées au Centre-Ouest du pays et de Tabou, Taï, Toulépleu et Zouan Hounien qui jouxtent la frontière libérienne.

⁶⁰ L'ONUCI n'a pas le droit de faire des missions de reconnaissance aérienne nocturne. Ses trois hélicoptères ne peuvent être utilisés que le jour. Entretien de Crisis Group, responsable militaire onusien, mai 2011.

⁶¹ Entretien de Crisis Group, source diplomatique, 27 juillet 2011.

⁶² Ce système, qui inclut le transfert des responsabilités en matière de désarmement du niveau individuel à l'échelon communautaire via un système de récompenses a été testé avec succès par l'ONU et ses agences dans les Balkans, notamment en Bosnie Herzégovine en 2006. Il n'a jamais été essayé en Côte d'Ivoire où il semble pourtant bien adapté à l'organisation en structures communautaires du pays.

III. RÉCONCILIER ET JUGER

A. UN CONTENTIEUX DE SANG

La crise postélectorale a creusé les antagonismes existants et a libéré une violence qui a été programmée par plus d'une décennie de propagande fanatique et haineuse. Sans un immense travail de réconciliation, il est à craindre une accumulation de rancœurs qui finira par déboucher, à nouveau, sur des violences massives à caractère interethnique.

Le contentieux de sang s'est alourdi au cours des derniers mois. Il oppose des groupes de populations civiles dans les quartiers de ville et les villages qui ont connu le plus d'atrocités, d'abord certaines communes d'Abidjan comme Yopougon ainsi que l'Ouest du pays.⁶³ Ces deux zones sensibles de la Côte d'Ivoire partagent des points communs : leurs habitants ont été directement confrontés à la violence⁶⁴ et elles abritent une population aux origines géographiques et ethniques très diverses dans un contexte de superposition présumée de l'identité et de l'affiliation à un camp politique.⁶⁵ Il s'agit précisément des populations originaires de l'Ouest et d'une partie du Sud lagunaire, bastions électoraux de Laurent Gbagbo, et des populations originaires du Nord de la Côte d'Ivoire ou de ses voisins septentrionaux, le Burkina Faso et le Mali, en grande majorité favorables à Alassane Ouattara.⁶⁶

⁶³ La localité de Sanégaz a été dans la nuit du 20 au 21 juin le théâtre d'affrontements entre autochtones bété et ressortissants Guinéens et Maliens. « De violents affrontements entre populations autochtones et allogènes à Sanégaz (Gagnoa) », *Nord Sud*, 22 juin 2011.

⁶⁴ Duékoué a connu les violences les plus graves de la crise postélectorale. Selon l'ONU, 506 civils ont été tués dans cette ville de 70 000 habitants à la fin du mois de mars 2011. Dans un premier temps des éléments des FDS appuyés par des mercenaires libériens et des miliciens pro-gouvernementaux ont attaqué des civils originaires du Nord et du Centre de la Côte d'Ivoire ainsi que des ressortissants du Mali, du Burkina ou de la Guinée. Puis, les FRCI secondées par des chasseurs *dozos* sont entrées dans la ville le 29 mars et ont à leur tour tué des civils, en particulier guéré. Se sont ajoutés à ces crimes ceux commis entre civils de différentes origines. « Crise en Côte d'Ivoire : l'ONU réagit aux accusations d'Amnesty International », *Radio France internationale*, 26 mai 2011. Rapport de la Commission d'enquête internationale sur la Côte d'Ivoire, op. cit., p. 14. Entretiens de Crisis Group, responsables politiques locaux, Duékoué, mai 2011.

⁶⁵ Bassins d'emplois, la ville d'Abidjan et les riches régions agricoles de l'Ouest sont des zones de forte immigration.

⁶⁶ Au premier tour de l'élection présidentielle, Laurent Gbagbo avait fait ses meilleurs scores dans les régions de l'Agnéby (74,89 pour cent), du Sud Comoé (55,06 pour cent), du Moyen Cavally (53,26 pour cent) et du Fromager (53,25 pour cent). Dans la région des Lagunes qui intègre l'agglomération d'Abidjan, il avait obtenu 45 pour cent des voix, et s'était notamment imposé

À la fois lieux de litiges fonciers et de tueries récurrentes depuis 2002, le Moyen Cavally où se trouvent les villes de Duékoué et de Guiglo est la région la plus immédiatement exposée à de nouveaux affrontements. Un responsable administratif de cette région a affirmé à Crisis Group : « Ici nous sommes passés de conflits à caractère économique à une réelle possibilité d'affrontements interethniques. Nous sommes au bord de la rupture ». ⁶⁷ La ville de Duékoué a été meurtrie par les violences pendant les dernières semaines de la crise postélectorale, au cours desquelles des représailles indiscriminées et sanglantes des chasseurs *dozos* liés aux FN (et donc aux FRCI) visant les civils d'ethnie guéré ont suivi les crimes odieux commis par les miliciens pro-Gbagbo sur des civils nordistes et étrangers.

Formellement créée le 13 mai 2011, la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) est l'institution qui est chargée de permettre la réconciliation des Ivoiriens. L'ordonnance adoptée par le Conseil des ministres du 13 juillet demeure confuse quant au fonctionnement futur de la CDVR. Le texte ne comporte aucune disposition définissant clairement les pouvoirs de la commission et ne garantit pas suffisamment son indépendance à l'égard du pouvoir politique. Sa composition n'a été que partiellement annoncée. Son président, Charles Konan Banny, formellement nommé le 13 mai mais annoncé à ce poste dès le 1^{er} mai, est marqué politiquement. Son choix par le président Ouattara ne fait pas l'unanimité.⁶⁸ Trois vice-présidents travailleront à ses côtés mais leur nomination n'est pas encore effective. Les pouvoirs des futurs autres membres de la commission semblent restreints. À la lecture des attributions de la commission, contenues dans l'ordonnance du 13 juillet, il apparaît que toutes les décisions reviennent finalement au Président de la République sur proposition du président de la CDVR.

Pour que le processus de réconciliation aboutisse, cette ordonnance doit être modifiée. Cet aménagement du texte doit intervenir après une période de consultations structurées et d'écoute réelle de toutes les critiques formulées par les principales organisations de la société civile ivoirienne

dans la vaste commune de Yopougon, tandis qu'Alassane Ouattara l'emportait à Abobo, autre commune très peuplée d'Abidjan. Le candidat Ouattara avait lui fait le plein de voix dans les régions septentrionales du Denguélé (93,42 pour cent), du Worodougou (87,13 pour cent), des Savanes (85,90 pour cent) et du Bafing (73,35 pour cent).

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, Duékoué, mai 2011.

⁶⁸ Charles Konan Banny est membre du PDCI. Il a été Premier ministre de décembre 2005 à mars 2007. Il est généralement considéré comme le dauphin d'Henri Konan Bédié qui dirige le PDCI. Pour une majorité d'interlocuteurs rencontrés par Crisis Group, y compris certains proches d'Alassane Ouattara, cette nomination pose un problème d'impartialité. Entretiens de Crisis Group, responsables politiques, hauts fonctionnaires, Abidjan, mai et juin 2011.

œuvrant dans le domaine de la promotion des droits de l'homme. L'avis des organisations non gouvernementales ouest-africaines et internationales qui ont une connaissance des expériences de justice transitionnelle ailleurs dans le monde doit aussi être pris en compte. Les travaux de la commission doivent permettre aux victimes de témoigner en toute sécurité, aux leaders d'opinion d'examiner leurs responsabilités dans cette tragédie et aux communautés ivoiriennes d'origines diverses ainsi qu'aux communautés étrangères qui résident dans le pays de comprendre que l'exclusion, la discrimination et le mépris d'un groupe mèneront toujours à la violence. Il s'agira d'en faire un exercice pédagogique enfin sincère, loin de l'hypocrisie et des arrière-pensées qui ont caractérisé le Forum de réconciliation nationale de 2001.

Enfin, quelles que soient les sources de financement intérieures et/ou extérieures pour la commission, une attention particulière devra être portée à l'établissement d'un budget raisonnable et d'un dispositif de gestion financière garantissant la transparence. Il faut se garder de faire de cette commission un vecteur d'enrichissement licite ou illicite de cadres qui ont déjà largement profité des programmes de sortie de crise budgétivores au cours des dernières années et d'experts étrangers également coûteux.

La CDVR ne peut se charger à elle seule d'un travail de réconciliation qui ne peut attendre. Dans les prochains mois, l'objectif doit être d'éviter toute nouvelle explosion de violences politiques et/ou intercommunautaires partout dans le pays pour ne pas en rajouter au contentieux sanglant déjà lourd et ne pas vider de son sens toute la rhétorique de la réconciliation. Ainsi que les mesures sécuritaires, cela devrait passer également par la mise en place de comités de réconciliation au niveau local avec une forte responsabilisation des préfets, des sous-préfets et des maires. Ces autorités sont les premiers points de contact entre les communautés. Ils sont également les premiers informés de litiges qui peuvent dégénérer en violences, à commencer par les litiges fonciers, une des priorités de la phase d'après stabilisation. Mais il faut pour cela que le gouvernement dote ces autorités de moyens pour travailler. Début juin, le préfet de Duékoué disposait, par exemple, d'un seul ordinateur portable, le sien, pour tout équipement informatique.

Malgré leur rôle dans la montée des antagonismes en Côte d'Ivoire, les médias doivent maintenant devenir des acteurs importants de la réconciliation. Pour cela, il faudrait que leurs principaux responsables puissent faire le bilan de leur rôle dans la crise et admettre publiquement que leur influence a été souvent négative sinon désastreuse. À cette fin, des états généraux des médias doivent être organisés et permettre de définir un comportement nouveau des médias publics et privés et de leurs institutions de régulation.

Enfin, il appartient au président Ouattara de mettre l'objectif de réconciliation au centre de l'ensemble de ses

choix sécuritaires, juridiques, politiques, sociaux et économiques dans cette période de stabilisation. C'est à l'aune de chacune de ses décisions et des pratiques réelles de son gouvernement et de ses forces armées que sera jugée la sincérité de son discours sur la réconciliation. L'exigence est d'autant plus forte qu'il part avec une image personnelle entachée par son appartenance au club des « cinq » personnalités dont les rivalités pour le pouvoir ont accablé la Côte d'Ivoire.⁶⁹ Ses qualités de gestionnaire et son intention de gouverner d'une façon radicalement différente de celle de son prédécesseur seront bien sûr très utiles pour asseoir son autorité et faciliter son acceptation par ceux des Ivoiriens qui ont appris à le détester pendant des années. Mais il ne devrait pas négliger le devoir de compassion à l'égard de toutes les victimes de la crise de longue durée dont il a été un des acteurs.

B. METTRE FIN A L'IMPUNITE

La justice doit être un des moyens principaux de la réconciliation. De trop nombreux crimes de sang ont été commis en Côte d'Ivoire depuis octobre 2000 au lendemain de l'élection présidentielle qui a finalement permis à Laurent Gbagbo d'accéder au pouvoir. En septembre 2002, la rébellion a fait franchir un nouveau cap avec le passage à une confrontation entre des forces armées organisées qui commettront une large palette d'atrocités pendant et en dehors des combats. Les crimes sont dans leur écrasante majorité restés impunis. Cette impunité a joué un rôle important dans l'explosion de violences postélectorales.⁷⁰ Plus généralement, elle a permis aux principaux acteurs de la violence de rester dans le jeu politique et de donner à nouveau la pleine mesure de leur capacité de nuisance après le second tour de l'élection.

L'appareil de justice mis en place au niveau national pour juger les crimes commis après l'élection du 28 novembre

⁶⁹ Ce club se compose des anciens présidents Henri Konan Bédié, le général défunt Robert Guéi, Laurent Gbagbo, d'Alassane Ouattara et de Guillaume Soro.

⁷⁰ Le cas de Duékoué est un exemplaire de cet état de fait. Pendant plusieurs années, Duékoué et ses environs ont été marqués par des viols en série. En 2009, 107 viols ont été déclarés aux autorités locales. La majorité a été commise par des éléments des milices pro-gouvernementales qui contrôlaient la ville. Un nombre infime de ces viols a fait l'objet d'une procédure judiciaire. Non seulement, le tribunal le plus proche se trouvait à une centaine de kilomètres de Duékoué mais les milices pro-gouvernementales, armées par la présidence de Laurent Gbagbo, jouissaient d'une totale impunité. Certains parents de victimes se sont donc, le moment venu, fait justice eux-mêmes en participant, seules ou accompagnées par des éléments des FRCI, à l'exécution des présumés coupables de ces viols. Entretiens de Crisis Group, autorités administratives locales, responsables politiques locaux, membres d'ONG internationales et travailleurs sociaux, Duékoué, février 2010 et mai 2011.

2010 comprend pour le moment trois niveaux. Le premier est civil. Il s'agit du tribunal de première instance d'Abidjan. Son procureur, Simplicie Kouadio Koffi, nommé par le nouveau président, auditionne des membres de l'ancien parti au pouvoir, dont Laurent Gbagbo, Simone Gbagbo et plusieurs autres piliers de l'ancien régime. Il a annoncé l'inculpation de 15 personnalités pour des « infractions contre l'autorité de l'Etat, atteinte à sa souveraineté, constitution de bandes armées » et pour des « infractions contre les biens, commises au préjudice de l'Etat et des institutions financières publiques ou privées ». ⁷¹ Le procureur du tribunal de Daloa, enquête sur les crimes commis dans l'Ouest, notamment à Duékoué, mais il n'a pas encore annoncé des inculpations.

Le tribunal militaire d'Abidjan à travers le commissaire du gouvernement Ange Kessi, qui était à ce poste sous l'ancien président, auditionne des officiers des FDS restés fidèles à Laurent Gbagbo et soupçonnés d'avoir pris une part prépondérante dans les violences. ⁷² Il a annoncé l'inculpation de 49 militaires pour des faits de « détournement de deniers et matériels publics, d'achat et commerce d'armes, de cessions illicites d'armes et de munitions, d'arrestations illégales et de séquestrations, de meurtres et recels de cadavres ainsi que de violations de consignes et de complicité ». ⁷³

La justice internationale est aussi en branle. Alassane Ouattara a très tôt exprimé sa volonté de voir la Cour pénale internationale (CPI) ouvrir une enquête sur les crimes commis pendant la période postélectorale qui relèveraient des catégories spécifiques de crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il avait adressé une lettre à la CPI dès le 14 décembre 2010 pour reconnaître au nom de l'Etat de Côte d'Ivoire la compétence de la Cour, confirmant la déclaration du 18 avril 2003 par laquelle l'ancien gouvernement, sous Laurent Gbagbo, reconnaissait cette compétence. Suite à une nouvelle demande écrite garantissant la collaboration entre le gouvernement et la CPI, une mission a séjourné en Côte d'Ivoire du 27 juin au 4 juillet dernier, pour évaluer la situation, avant l'ouverture éventuelle d'une enquête. Le procureur a formellement demandé aux juges d'autoriser l'ouverture de cette enquête. La CPI ne s'intéresserait, conformément à sa raison d'être, qu'à ceux qui portent la plus grande responsabilité dans la conception des crimes et donc pas aux exécutants de second rang.

Les procédures judiciaires civile et militaire au plan national restent, en dépit des promesses des autorités ivoiriennes,

très partiales. Elles ne visent jusque-là que des proches de l'ancien président Gbagbo, civils et militaires. Aucune enquête ouverte et donc aucune inculpation du côté des éléments des FRCI. Aucun des ex-combattants ou chefs militaires des FN intégrés dans les forces armées officielles du nouveau président n'a été placé en garde à vue. Si le procureur civil est resté évasif sur la possibilité de poursuites contre des éléments des FRCI, le procureur militaire estime de son côté qu'il ne peut pas poursuivre des combattants dont le statut militaire n'est pas selon lui encore établi. ⁷⁴ Dans ce cas, ces derniers peuvent être considérés comme des civils et doivent être poursuivis par la justice civile. Les enquêtes entamées par le procureur civil de Daloa, notamment dans la région de Duékoué, pourraient être gênantes pour le camp du président Ouattara puisque des membres des FRCI, dont certains n'ont aucun statut militaire, ont participé à de graves exactions contre la population.

Il est impératif que le président Ouattara honore son engagement de mettre un terme à l'impunité. Les risques sont évidents d'un lâchage de certains des hommes qui ont contribué à la défaite militaire de Laurent Gbagbo mais qui ont également montré qu'ils avaient le même mépris des vies de leurs concitoyens que les militaires, miliciens et mercenaires mobilisés par l'ancien régime. Le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur la Côte d'Ivoire, instaurée à la demande du nouveau président, a rendu compte de la part de responsabilité des FRCI, y compris les *dozos*, dans des crimes commis après le 28 novembre 2010. L'annexe confidentielle de ce rapport indique même le nom de quelques individus. Le gouvernement ivoirien doit maintenant lancer des enquêtes judiciaires sur ces individus, même s'ils appartiennent au camp des vainqueurs. Sauf à considérer que la nature des crimes commis et leur niveau de responsabilité les destinent exclusivement à l'éventuelle justice internationale.

La saisine de la Cour pénale internationale est pour le moment la promesse la plus crédible d'une justice impartiale. Si les juges autorisent le procureur à ouvrir une enquête, même limitée à la période postélectorale telle que formulée par le gouvernement ivoirien actuel, la suite du dossier échappera largement aux influences politiques ivoiriennes. On n'imagine pas la CPI faire l'impasse sur les tueries de Duékoué par exemple, et si les FRCI sont impliquées à un haut niveau, elles ne seront pas épargnées par les poursuites. Il est cependant souhaitable que le président Ouattara

⁷¹ « Quinze personnalités du camp Gbagbo inculpées pour atteinte à l'autorité de l'Etat », Agence ivoirienne de presse, 27 juin 2011.

⁷² Selon le procureur de cette juridiction Ange Kouamé Kessi, une vingtaine de militaires sont actuellement détenus à Korhogo. « Pourquoi Mangou et Kassaraté sont en liberté », *Le Patriote*, 6 juin 2011.

⁷³ « Enquête du parquet militaire sur les violences postélectorales : voici l'identité des 49 militaires, ex-FANCI inculpés », *Le Patriote*, 1 juillet 2011.

⁷⁴ Le 1er juillet, le procureur d'Abidjan, Simplicie Kouadio Koffi, a fait valoir que les FRCI ont « mis fins aux violences » mais que « si toutefois il s'avère que ceux qui sont les sauveurs ont outrepassé leur droit et qu'ils ont commis des crimes », il pourrait « s'intéresser à eux ». « Mandat d'arrêt contre Blé Goudé et d'autres pro-Gbagbo », Agence France-Presse, 1er juillet 2011. Voir aussi « Situation militaire post-crise électorale, Ange-Kessi : voici pourquoi les Frci ne sont pas poursuivies », *Soir Info*, 7 juillet 2011.

tara demande au procureur l'élargissement du champ d'investigation d'une enquête éventuelle aux graves épisodes de crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés sur le territoire ivoirien depuis septembre 2002. La difficulté d'enquêter sur des crimes déjà lointains, commis entre 2002 et 2004 notamment, est certaine. Mais le signal qui serait donné par la Cour en cherchant également à établir les faits antérieurs à la crise postélectorale serait positif pour la Côte d'Ivoire.

L'avenir judiciaire de Laurent Gbagbo est une grande inconnue à cause des difficultés liées à son statut d'ancien président. C'est pour cela qu'il n'est toujours pas formellement inculqué par le procureur du tribunal d'Abidjan. Il faut déjà déterminer si Laurent Gbagbo était encore président de la République d'un point de vue juridique au moment de son arrestation le 11 avril. La position du nouveau gouvernement est qu'il ne l'était plus depuis le 4 décembre 2010. Mais même dans ce cas, Laurent Gbagbo bénéficie d'un statut particulier comme ancien chef d'Etat. Il est notamment membre de droit du Conseil constitutionnel et son inculpation ne peut se faire sans l'aval de cette haute juridiction désormais présidée par Francis Wodié.⁷⁵

Pour en finir avec l'impunité, c'est finalement l'appareil de justice civile dans son ensemble qu'il faut remettre à flot. Le Nord du pays a vécu sans tribunaux pendant huit ans. En zone restée sous contrôle gouvernemental, les nominations de juges ont été très souvent faites en fonction d'affinités ethniques et politiques.⁷⁶ Les décisions de justice pouvaient aisément s'acheter.⁷⁷ Cette remise à niveau passe d'abord par la nomination de juges compétents, intègres et indépendants. Elle doit ensuite conduire à la réhabilitation de tribunaux dans les zones où ils n'existaient pas ainsi que dans les zones qui ont été le théâtre de violences. La région du Moyen Cavally qui combine les deux critères est de ce point de vue prioritaire.⁷⁸

IV. CREER LES CONDITIONS D'UNE NORMALISATION POLITIQUE

La crise postélectorale a profondément modifié la carte politique ivoirienne. Le Front populaire ivoirien (FPI), parti historique de Laurent Gbagbo et composante essentielle de la coalition de la majorité présidentielle (LMP) sous laquelle l'ancien président s'est présenté à l'élection, a été marginalisé. Le FPI est divisé en plusieurs courants : un courant réformiste incarné par le président de l'ancienne Assemblée nationale Mamadou Koulibaly jusqu'à sa démission en juillet,⁷⁹ partisan d'un examen de conscience au sein du parti et d'une rupture par rapport aux années Gbagbo ; et un courant radical tenté par la fuite en avant, qui n'est pas près d'admettre la double défaite électorale et militaire et dont certains des animateurs en exil donnent de la voix pour vilipender le nouveau pouvoir. Visé par un mandat d'arrêt international, Charles Blé Goudé, qui n'est pas un cadre du FPI mais cependant un pilier du régime Gbagbo, a ainsi fait des sorties médiatiques remarquées depuis son lieu d'exil. Il accuse le gouvernement Ouattara/Soro de dérive dictatoriale et de tribalisme et minimise la responsabilité de son camp dans les violences postélectorales.

Du côté des figures de proue du régime Gbagbo, l'ancien ministre de l'Intérieur Désiré Tagro a été la principale victime du dénouement dramatique du bras de fer postélectoral, mort de blessures infligées par des éléments des FRCI au moment de la prise de la résidence présidentielle le 11 avril. De nombreux autres proches du président déchu ont été maltraités avant d'être mis à l'abri notamment dans un hôtel d'Abidjan sous protection onusienne, et pour certains, transférés en résidence surveillée dans plusieurs localités du Nord du pays. Depuis lors, c'est la vague des poursuites judiciaires qui inquiète tous les anciennes personnalités fortes du régime Gbagbo. Beaucoup dénoncent une chasse aux sorcières incompatible avec la volonté de réconciliation nationale affichée par le président Ouattara.

La tentation de se servir de la justice post-conflit pour neutraliser totalement le parti de Laurent Gbagbo, à travers la majorité de ses animateurs, doit être combattue. Il faut certes que le procureur inculpe sur la base des faits rassemblés mais priorité doit être donnée aux poursuites contre les personnalités qui ont joué un rôle direct dans la commission des violences postélectorales, les appels à la haine, les recrutements de mercenaires ou la distribution d'armes à des jeunes civils. Des poursuites beaucoup plus larges visant

⁷⁵ Son ancien président, Paul Yao N'Dré a été limogé par décret présidentiel le 25 juillet 2011.

⁷⁶ Entretiens de Crisis Group, responsables de la société civile et ONG internationales, février 2010 et mai 2011.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, responsable de la société civile, Abidjan, mai 2011.

⁷⁸ Voir le Rapport de Crisis Group, Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral, op. cit., pp. iv et 11.

⁷⁹ Mamadou Koulibaly a démissionné du FPI le 11 juillet 2011. « Mon engagement au sein du FPI étant allé jusqu'à l'épuisement de toutes les possibilités compatibles avec mes convictions, j'ai décidé d'y mettre un terme », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Abidjan. Il a en outre décidé de créer son propre parti, Liberté et démocratie pour la République (LIDER).

tous ceux qui ont été associés d'une manière ou d'une autre l'exercice abusif du pouvoir par Laurent Gbagbo risquent d'aboutir au démantèlement du FPI et de ses satellites.

Si le nouveau pouvoir ferme toutes les portes à l'expression des héritiers de l'ancien président dans le jeu politique démocratique, notamment à travers la participation à des élections législatives puis à des élections locales plus tard, cette opposition se formera et s'organisera à l'étranger, avec une possible dangereuse jonction avec des militaires pro-Gbagbo également exilés. Le président Ouattara devrait résister aux influences de ceux de son camp qui seraient partisans d'une punition collective des élites politiques pro-Gbagbo.

Vainqueurs militaires de la crise, certes avec un appui décisif des forces internationales, Guillaume Soro et les FN ont gagné du terrain. Le Premier ministre, qui contrôle aussi le ministère sensible de la Défense, semble en position de force, capable selon certains observateurs d'imposer sa volonté au président.⁸⁰ Mais la position des FN est fragile parce que limitée dans le temps. Pour les commandants de zone, la fin d'une époque est proche. Laurent Gbagbo, dont la personne a cristallisé leur révolte et a fait tenir ensemble une rébellion hétéroclite, n'est plus président. Ils n'ont donc plus de raisons objectives d'occuper plus de la moitié de la Côte d'Ivoire et d'y lever l'impôt. A court terme, ils devront abandonner leurs privilèges et accepter de négocier une porte de sortie honorable. Dans le cas contraire, ils prendraient le risque de connaître un destin similaire à celui d'Ibrahim Coulibaly.⁸¹ Comme on dit dans le jargon ivoirien, chacun doit maintenant « se chercher », c'est-à-dire s'occuper de son propre avenir.

Le Premier ministre pourrait se détacher du mouvement dont il a été secrétaire général jusqu'en juillet 2010.⁸² Son avenir politique est de moins en moins lié aux FN. Une fois son mandat de Premier ministre achevé – a priori au terme des élections législatives –, il voudra poursuivre son ambitieuse carrière politique. Il lui faut pour cela un parti. Mouvement militaire, les FN sont difficilement transformables en formation politique et, au fil des ans, se sont rendues impopulaires dans les régions sous leur contrôle imposant une fiscalité lourde à la population et commettant régulièrement des exactions.

⁸⁰ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques, diplomates, Abidjan, mai 2011.

⁸¹ Ibrahim Coulibaly, alias IB, dissident des FN et chef du commando invisible qui a combattu Laurent Gbagbo durant la crise postélectorale, a été abattu à Abidjan le 27 avril par des membres des FRCI.

⁸² Il a été remplacé à ce poste par Mamadou Koné, qui était alors ministre de la Justice. Mais Guillaume Soro est resté le véritable chef du mouvement.

Dès lors, deux options s'offrent à Soro. Il peut créer son propre parti, avec les quelques fidèles qui composent sa garde rapprochée et tenter de séduire la jeunesse.⁸³ C'est un travail de long terme, difficile car il lui faudra mettre en place une structure suffisamment forte pour concurrencer des adversaires implantés sur le terrain de longue date. Il peut aussi emprunter un chemin plus simple et rejoindre les rangs d'un parti existant. L'option la plus communément évoquée est une adhésion au RDR, le parti d'Alassane Ouattara.⁸⁴ Mais cette option lui offrirait beaucoup moins d'autonomie et son accueil ne sera pas nécessairement chaleureux au sein des cadres du parti.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), principal allié d'Alassane Ouattara au sein du RHDP, a un rôle essentiel à jouer dans la reconstruction de la Côte d'Ivoire. L'ancien parti unique est une force d'équilibre et de stabilisation présente partout dans le pays même s'il a été à l'origine du concept d'ivoirité.⁸⁵ Le PDCI a su se maintenir, depuis le début des années 2000, à l'écart de la polarisation qui oppose le RDR de Ouattara au FPI de Gbagbo.

L'intérêt d'Alassane Ouattara est de maintenir le plus longtemps possible son alliance avec le PDCI afin de disposer d'une majorité stable et de s'appuyer sur les cadres du PDCI pour porter le message de la réconciliation dans l'ensemble du pays, y compris dans le Centre-ouest dont sont originaires Laurent Gbagbo et nombre de cadres du FPI. Après la défaite au premier tour de la présidentielle d'Henri Konan Bédié, qui a porté les couleurs du PDCI, le parti est promis à une recomposition et peut-être également à une lutte de succession susceptible de l'affaiblir. La possibilité d'une fusion du PDCI et du RDR et des plus petits partis du RHDP est souvent évoquée mais semble peu probable à brève échéance.

Alassane Ouattara est partisan d'un régime présidentiel fort, à l'en croire dans un premier temps pour restaurer l'autorité de l'Etat.⁸⁶ Cette conviction est partagée par de

⁸³ Deux hommes en particulier travaillent aux côtés de Guillaume Soro depuis le début de la rébellion: Sidiki Konaté, ministre de l'Artisanat, et Alain Lobognon, ministre de la Promotion de la jeunesse et du service civique.

⁸⁴ Le 23 juin, le président de la jeunesse du RDR de la vallée du Bandama, Ahmadou Bamba, s'est prononcé en faveur d'une adhésion de Guillaume Soro au RDR et de sa nomination à la tête du parti. « Succession d'ADO : des militants RDR de Bouaké favorables à Soro », *L'Inter*, 24 juin 2011.

⁸⁵ Au milieu des années 1990, Bédié et Ouattara se sont âprement disputé la succession de Félix Houphouët-Boigny. Pour éliminer son adversaire de la course à la présidence, Bédié a développé le concept « d'ivoirité » et ses partisans ont fait campagne sur l'idée que Ouattara ne serait pas ivoirien mais burkinabè. En 1995, Ouattara a été exclu de l'élection présidentielle sous ce prétexte.

⁸⁶ Dans le débat qui l'a opposé à Laurent Gbagbo, le 25 novembre 2010, Alassane Ouattara avait défendu cette idée.

nombreux proches.⁸⁷ Ce faisant, il prend le risque d'incarner un exécutif qui pourrait vite rappeler l'époque du parti unique, d'autant plus que les forces politiques du RHDP sont issues du moule du PDCI historique de Félix Houphouët-Boigny. Si l'opposition n'a plus d'espace, elle se verra contrainte de se réfugier dans l'extrémisme ou la clandestinité. Le président Ouattara avait certes proposé au FPI de participer au gouvernement d'union nationale, offre rejetée par le parti de Laurent Gbagbo qui a entre autres exigé comme préalable la remise en liberté de ce dernier et de ses proches. Ce qui est bien plus important que la participation immédiate du FPI à un gouvernement d'union, c'est de donner la chance à ce parti de se recomposer, de se réorganiser quelque peu en vue des élections législatives. Le choix facile pour le pouvoir actuel serait de profiter de la période actuelle de traumatisme des vaincus, pour les enterrer politiquement.

Le gouvernement doit prendre l'initiative de créer un espace de dialogue politique en invitant l'ensemble des partis à des réunions préparatoires aux élections législatives. Ces élections sont techniquement possibles avant la fin de l'année – échéance également prévue par le président Ouattara – et pourront, compte tenu de l'urgence, être organisées sur la base de la liste électorale constituée pour le scrutin présidentiel. Une révision des listes, nécessaire à terme,⁸⁸ retarderait non seulement l'échéance mais ouvrirait la porte à de nouvelles polémiques, peu souhaitables dans une Côte d'Ivoire meurtrie. À ce stade encore précoce du processus électoral, l'ONUCI peut apporter sa contribution en favorisant le dialogue politique par l'entremise de son Représentant spécial, comme le préconise d'ailleurs son mandat. Ce dialogue doit permettre de conclure un accord entre le gouvernement et l'ensemble des partis politiques sur les modalités de ces élections, notamment la composition de la Commission électorale indépendante (CEI), le fichier électoral et l'adaptation des critères de la certification des Nations unies dont le principe a été reconduit par la résolution 2000 du Conseil de sécurité (27 juillet 2000).⁸⁹

La normalisation de la vie politique passe par l'organisation rapide et concertée de ces élections. Cette consultation doit d'abord permettre de respecter la continuité du calendrier électoral. Les législatives sont aussi une occasion de redonner au pouvoir législatif toute sa place sur l'échiquier politique ivoirien. Depuis son arrivée au pouvoir, le président gouverne par décrets et ordonnances. Un renouvellement de l'Assemblée permettra enfin de clarifier et de régénérer la vie politique. Le RDR qui n'a plus de députés depuis les élections législatives de décembre 2000 et janvier 2001 qu'il avait boycottées y entrerait probablement en force. Le FPI, même si ses chances d'avoir beaucoup d'élus paraissent faibles dans les conditions actuelles, il devrait pouvoir envoyer un minimum de représentants au parlement et participer activement au débat politique. Les législatives donneront enfin l'opportunité à certains cadres des FN, à commencer par le Premier ministre Guillaume Soro, de rechercher une porte de sortie politique après la nécessaire dissolution de leur mouvement dans sa forme actuelle. Le choix reviendra aux électeurs.

⁸⁷ Entretiens de Crisis Group, responsables politique ivoiriens, mai et juin 2011.

⁸⁸ La liste issue de la présidentielle de 2010 n'intègre pas les nouveaux majeurs. D'autre part, elle comporte 5,7 millions d'inscrits alors que la population ciblée à l'origine par la Commission électorale indépendante était de 8,8 millions.

⁸⁹ La certification des élections présidentielles a posé énormément de problèmes et une analyse des erreurs qui ont été éventuellement commises dans l'exercice de cette certification sera nécessaire pour les Nations unies. En fait, le principe même du double mandat – soutien au processus électoral et certification des résultats – devrait être remis en question. Toutefois, ce n'est pas la certification qui a provoqué le conflit postélectoral. Une remise en cause de ce mandat pour les élections législatives pourrait être interprétée comme un blanc-seing donné au nouveau gouvernement et à une commission électorale significativement

fragilisée. La certification des élections législatives doit en particulier permettre l'inclusion de toutes les forces politiques, y compris les partisans de l'ancien président Gbagbo.

V. URGENCES ÉCONOMIQUES

Pendant près d'un semestre, l'embargo portuaire, l'arrêt du système bancaire, les pillages et les multiples destructions ont entraîné des pertes économiques massives. La Côte d'Ivoire connaîtra une croissance négative de 6,3 pour cent en 2011.⁹⁰ Cependant, l'économie ivoirienne peut compter sur son potentiel et son pouvoir d'attraction. Considéré comme un gestionnaire compétent que son passage au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a doté d'un solide carnet d'adresses international, le président Ouattara est capable d'attirer de la liquidité pour faire redémarrer la machine.

Ces fonds n'ont d'ailleurs pas tardé à arriver en Côte d'Ivoire ou à lui être promis, sous forme de prêts, de dons ou d'allègement de dettes.⁹¹ Il va s'agir maintenant d'injecter une partie de ces moyens dans des activités à haute intensité de main d'œuvre. C'est le meilleur moyen pour occuper rapidement une partie de la population masculine et peu éduquée, afin que celle-ci se détourne des armes et de la criminalité et s'éloigne progressivement des exercices d'abrutissement collectif qu'ont représenté les mobilisations ultranationalistes notamment à Abidjan.

La réfection du réseau routier en mauvais état est une de ces activités prioritaires. Trois axes principaux sont à remettre d'urgence à niveau. Il s'agit de l'autoroute du Nord qui relie Abidjan à Bouaké et se divise ensuite en deux pour desservir la frontière du Burkina et la ville de Korhogo. Cette autoroute doit non seulement être réparée mais aussi achevée.⁹² Sa réfection sera aussi un symbole fort de la réunification du pays car elle traverse l'ensemble du pays. Les axes qui relient Yamoussoukro à Daloa et Abidjan à San Pedro doivent être les autres priorités. À l'évidence, le manque d'entretien de ces trois axes pèse sur les coûts d'évacuation des produits vivriers. Leur réparation permettra

non seulement de donner du travail mais aussi de redynamiser l'activité agricole. Pour favoriser la création d'emplois, Alassane Ouattara a également donné l'instruction de reprendre les travaux de rénovation de l'Hôtel Ivoire et la construction d'un troisième pont à Abidjan attribuée au groupe français Bouygues.⁹³

Ces grands travaux devront être accompagnés de chantiers de moindre envergure, concernant la réfection de certains symboles de l'Etat, comme les centres de perception, les préfectures, les mairies et les écoles publiques. Là encore, il s'agira de favoriser l'embauche mais aussi de donner un signal fort du retour de l'Etat dans des endroits où il n'était plus représenté depuis des années. Le président confirme jusque-là la priorité qu'il donne aux chantiers économiques et sociaux immédiats. Après avoir annoncé en mars, en pleine crise postélectorale, la mise en place d'un programme présidentiel d'urgence doté d'un budget de 45 milliards de francs CFA (68 millions d'euros) portant sur les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation, de l'électricité et de la salubrité urbaine, il a fait organiser les 5 et 6 juillet dernier un séminaire gouvernemental pour établir une feuille de route pour les six prochains mois.⁹⁴

La volonté de mettre les ministères et l'ensemble du pays au travail le plus vite possible est appréciable. Les actions du gouvernement à court terme doivent non seulement viser l'efficacité économique mais elles doivent aussi révéler un choix politique en faveur de la réconciliation. L'allocation des dépenses budgétaires devrait bénéficier aux localités dont les résidents ont été les plus affectés par la crise postélectorale, dans l'Ouest et les communes populaires pauvres de la métropole d'Abidjan.

Une aide d'urgence devra être apportée aux déplacés internes et externes, dont le nombre le plus important se trouve à l'Ouest du pays. Cette aide doit à la fois couvrir leurs besoins immédiats et envisager leur retour à domicile, avec par exemple la mise en place d'un fonds spécial destiné à cette fin. La construction d'un camp de réfugiés à la sortie de Duékoué, qui doit accueillir dans les prochains mois les personnes vivant actuellement dans la mission catholique de cette ville laisse craindre une fixation de ces réfugiés dans ce camp aménagé. L'accent doit aussi être mis sur la reconstruction des villages de ces derniers et sur un retour rapide sur leurs terres. Si ces personnes restent trop longtemps absentes de chez elles, leurs champs seront occupés par d'autres, ce qui entraînera à terme de nouveaux conflits fonciers.

L'Etat -ivoirien doit par ailleurs pouvoir recouvrer rapidement l'intégralité de ses recettes fiscales. Aussi le déman-

⁹⁰ « Après la crise, la Côte d'Ivoire anticipe une récession de 6,3% en 2011 », Agence France-Presse, 23 juin 2011.

⁹¹ On notera un prêt de 200 millions de dollars de la Banque africaine de développement, une aide budgétaire de 400 millions de dollars de la France à travers l'Agence française du développement (AFP), une remise de dette prévue de deux milliards de dollars de la France dans le cadre d'un contrat dit de désendettement et de développement (C2D), une aide de 129 millions de dollars du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité de crédit rapide annoncée le 8 juillet 2011. « La Côte d'Ivoire et la BAD signent des dons et prêts pour 200 millions de dollars », Groupe de la Banque africaine de développement, 10 juin 2011. « Le Jackpot du grand frère Sarkozy sur la lagune », *La lettre du continent*, 23 juin 2010. « Le FMI offre un répit à la Grèce et à la Côte d'Ivoire », La Croix.com, 10 juillet 2011.

⁹² Une partie de son tracé existe mais il n'est pas goudronné. Le tronçon bitumé de l'autoroute du nord s'arrête avant Yamoussoukro.

⁹³ « La reprise à tout prix », *Jeune Afrique*, 17 juin 2011

⁹⁴ « Séminaire gouvernemental - Les attentes des Ivoiriens », *Le Nouveau Réveil*, 5 juillet 2011.

tèlement de la Centrale, la structure fiscale mise en place par les FN pour collecter les taxes dans la zone septentrionale, doit-il être enclenché. Ce démantèlement peut débuter par plusieurs décisions concrètes, touchant plusieurs symboles de la double fiscalité toujours en vigueur en Côte d'Ivoire. La première est la levée de tous les barrages routiers afin de permettre plus de fluidité dans la circulation. La seconde est l'abandon des taxes perçues par les FN sur les produits vivriers, particulièrement à l'entrée et à la sortie du marché de gros de Bouaké, l'un des poumons économiques du centre et du nord. Toutes les autres taxes sur les marchés alimentaires récupérées par l'ex-rébellion doivent être désormais versées aux municipalités comme cela se doit.

La libération des postes frontaliers du nord du pays et le retour des services de douanes, particulièrement aux frontières burkinabé et malienne, sont un des autres impératifs de l'unicité de caisse. La restitution des stations-services à leurs propriétaires constituera de la part des FN, qui les contrôlent depuis le début de la crise, le signe tangible qu'ils acceptent de tourner la page de la mise en coupe réglée d'une partie du territoire ivoirien. Il faudra enfin que le gouvernement reprenne totalement la main sur les zones d'extraction des diamants qui ont rapporté des milliards de francs CFA aux FN depuis des années.⁹⁵

VI. CONCLUSION

Pour difficile qu'ils soient, les prochains mois jusqu'aux élections législatives n'en représentent pas moins une fenêtre d'opportunité unique. C'est une occasion d'entamer la reconstruction des liens qui unissent les différentes communautés de la société ivoirienne entre elles. La Côte d'Ivoire ne doit pas manquer une nouvelle fois l'occasion d'appréhender et d'assumer les implications politiques de son histoire et de sa géographie et de renoncer à la conception de la compétition politique comme une lutte à mort entre coalitions ethno-régionalistes antagonistes. Faute de quoi, la prochaine crise sera plus meurtrière que celle qu'elle vient de connaître. A chaque épisode de violences politiques impunies depuis la succession ratée d'Houphouët-Boigny en décembre 1993, le bilan des victimes et donc le désir de vengeance d'une partie de la population est monté d'un cran.

A plus longue échéance, les défis du président sont ceux auxquels la société ivoirienne n'a pas su répondre depuis deux décennies. Sachant que les forces armées ont été associées à toutes les turpitudes du pays depuis 1999, une réforme globale du système de sécurité est une condition indispensable du règlement du conflit ivoirien. Tout comme l'est la réunification totale d'une nation qui ne peut plus continuer à vivre avec deux administrations différentes. Le travail entamé avant les élections sur la question de l'identité et de l'attribution de la nationalité, une des racines de la crise, doit être poursuivi. La réforme des institutions, promise par Alassane Ouattara pendant sa campagne électorale, devra permettre de modifier une constitution qui, entre autres faiblesses, accorde trop de pouvoir à la seule fonction présidentielle.

Dakar/Bruxelles, 1^{er} août 2011

⁹⁵ Le revenu tiré par les FN de l'exploitation illicite du diamant est difficile à évaluer. Avant la rébellion du 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire produisait en moyenne 300 000 carats par an pour une valeur d'environ 25 millions de dollars. « Ivory Coast group wants UN flexibility on diamond ban », Reuters, 27 septembre 2010.

ANNEXE A

CARTE DE LA COTE D'IVOIRE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
APO	Accord politique de Ouagadougou
BAE	Brigade anti-émeute
BIMa	Bataillon d'infanterie de marine
CCI	Centre de commandement intégré
CDVR	Commission dialogue, vérité et réconciliation
CECOS	Centre de commandement des opérations de sécurité
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CEI	Commission électorale indépendante
CNO	Centre, nord et ouest
CPI	Cour pénale internationale
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CSCI	Convention de la société civile ivoirienne
C2D	Contrat de désendettement et de développement
DDR	Désarmement, démobilisation, réintégration
DEMIR	Détachement mobile d'intervention rapide
FAFN	Forces armées des forces nouvelles
FDS	Forces de défense et de sécurité
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FMI	Fonds monétaire international
FN	Forces nouvelles
FPI	Front populaire Ivoirien, parti de l'ancien président Laurent Gbagbo
FRCI	Forces républicaines de Côte d'Ivoire
HRW	Human Rights Watch
LMP	La majorité présidentielle, coalition ayant soutenu le candidat Laurent Gbagbo
MFA	Mouvement des forces d'avenir
MINUL	Mission des nations unies au Liberia
MRU	Mano River Union
ONU	Organisation des Nations unies
ONUCI	Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
RDR	Rassemblement des républicains
RHDP	Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix
UDPC	Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire

ANNEXE C

A PROPOS D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

International Crisis Group est une organisation non-gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes réparties sur cinq continents. Celles-ci conçoivent des analyses de terrain et mènent une sensibilisation à haut niveau dans un but de prévention et de résolution des conflits.

L'approche de Crisis Group est fondée sur une recherche de terrain. Des équipes d'analystes postés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci effectuent des recherches sur le terrain. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux. Crisis Group publie également *Crisis Watch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant une mise à jour régulière et succincte des situations de conflit potentiel ou en cours les plus importantes partout dans le monde.

Les rapports et briefings de Crisis Group sont largement diffusés par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin de les sensibiliser à ses analyses et de générer un soutien pour ses recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir rapports et recommandations auprès des décideurs politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, ancien ambassadeur des Etats-Unis. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, est la présidente de Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et des bureaux de liaison à Washington DC (où l'organisation est basée en tant qu'entité légale) et New York, un bureau à Londres, et deux présences de liaison à Moscou et Pékin. L'organisation dispose actuellement de neuf bureaux de terrain (à Bichkek, Bogota, Dakar, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Nairobi, Pristina et Tbilissi) et quatorze représentations locales (Bakou, Bangkok, Beyrouth, Bujumbura, Damas, Dili, Jérusalem, Kaboul, Katmandou, Kinshasa, Port-au-Prince, Pretoria, Sarajevo et Séoul). Crisis Group couvre une soixantaine de pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan,

Kirghizstan, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Nord-Caucase), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Iran, Iraq, Israël/Palestine, Liban, Maroc, Syrie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Bolivie, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group reçoit l'appui financier d'une multitude de gouvernements, fondations institutionnelles et donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont offert un appui financier au cours des dernières années : l'Agence américaine pour le Développement international, l'Agence australienne pour le Développement international, l'Agence autrichienne pour le Développement, l'Agence canadienne de Développement international, l'Agence japonaise pour la Coopération internationale, l'Agence néo-zélandaise pour le Développement international, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la Commission européenne, le Centre de recherches pour le Développement international du Canada, le Conseil de la Recherche économique et sociale du Royaume-Uni, le Département des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, le Département des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, le Département du Royaume-Uni pour le Développement international, le Ministère allemand fédéral des Affaires étrangères, le Ministère belge des Affaires étrangères, le Ministère royal des Affaires étrangères du Danemark, le Ministère des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, le Ministère finlandais des Affaires étrangères, le Ministère français des Affaires étrangères, Irish Aid, le Ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères, le Ministère slovène des Affaires étrangères, le Ministère suédois des Affaires étrangères, le Ministère tchèque des Affaires étrangères, le Ministère royal norvégien des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires étrangères turc.

Les fondations et donateurs du secteur privé, qui ont fourni un soutien financier au cours des dernières années, regroupent : Better World Fund, Carnegie Corporation of New York, The Charitable Foundation, Clifford Chance Foundation, Connect U.S. Fund, The Elders Foundation, Henry Luce Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Humanity United, Hunt Alternatives Fund, Jewish World Watch, Korea Foundation, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Institute, Victor Pinchuk Foundation, Ploughshares Fund, Radcliffe Foundation, Rockefeller Brothers Fund, Sigrid Rausing Trust, et VIVA Trust.

ANNEXE D

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2008

Afrique Australe

Zimbabwe: Prospects from a Flawed Election, Rapport Afrique N°138, 20 mars 2008.

Negotiating Zimbabwe's Transition, Briefing Afrique N°51, 21 mai 2008.

Ending Zimbabwe's Nightmare: A Possible Way Forward, Briefing Afrique N°56, 16 décembre 2008.

Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009.

Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.

Madagascar : sortir du cycle de crises, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.

Madagascar: la crise à un tournant critique ?, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

Afrique Centrale

Congo : quatre priorités pour une paix durable en Ituri, Rapport Afrique N°140, 13 mai 2008 (aussi disponible en anglais).

Burundi : renouer le dialogue politique, Briefing Afrique N°53, 19 août 2008 (aussi disponible en anglais).

Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit, Rapport Afrique N°144, 24 septembre 2008 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : débloquent le dialogue politique inclusif, Briefing Afrique N°55, 9 décembre 2008 (aussi disponible en anglais).

Northern Uganda: The Road to Peace, with or without Kony, Rapport Afrique N°146, 10 décembre 2008.

Tchad : la poudrière de l'Est, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo: Five Priorities for a Peacebuilding Strategy, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais).

Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR, Rapport Afrique

N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Burundi: réussir l'intégration des FNL, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009.

Tchad : sortir du piège pétrolier, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : relancer le dialogue politique, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).

Burundi : garantir un processus électoral crédible, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).

Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).

Congo : l'enlèvement du projet démocratique, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

Tchad : au delà de l'apaisement, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.

Congo : Pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

De dangereuses petites pierres : Les diamants en République centrafricaine, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

Le Nord-ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

Congo : Le dilemme électoral, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire : garantir un processus électoral crédible, Rapport Afrique N°139, 22 avril 2008 (uniquement disponible en français).

Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques, Briefing Afrique N°52, 24 juin 2008 (aussi disponible en anglais).

Guinée-Bissau : besoin d'Etat, Rapport Afrique N°142, 2 juillet 2008 (aussi disponible en anglais).

Sierra Leone: A New Era of Reform?, Rapport Afrique N°143, 31 juillet 2008.

Nigeria: Ogoni Land after Shell, Briefing Afrique N°54, 18 septembre 2008.

Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009.

Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : la transition ne fait que commencer, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais).

Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009.

Guinée-Bissau: Beyond Rule of the Gun, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais).

Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

Guinée : pour en finir avec les régimes militaires, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.

Cameroun : Etat Fragile?, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).

Guinée: Reformer l'Armée, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : Sortir enfin de l'ornière ?, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.

Northern Nigeria: Background to Conflict, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.

Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

Corne de l'Afrique

Kenya in Crisis, Rapport Afrique N°137,
21 février 2008.

*Sudan's Comprehensive Peace Agreement:
Beyond the Crisis*, Briefing Afrique
N°50, 13 mars 2008 (aussi disponible en
arabe).

*Beyond the Fragile Peace between Ethiopia
and Eritrea: Averting New War*, Rapport
Afrique N°141, 17 juin 2008.

*Sudan's Southern Kordofan Problem: The
Next Darfur?*, Rapport Afrique N°145,
21 octobre 2008 (aussi disponible en
arabe).

Somalia: To Move Beyond the Failed State,
Rapport Afrique N°147, 23 décembre
2008.

Sudan: Justice, Peace and the ICC,
Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009.

Somalia: The Trouble with Puntland,
Briefing Afrique N°64, 12 août 2009.

*Ethiopia: Ethnic Federalism and Its
Discontents*, Rapport Afrique N°153, 4
septembre 2009.

*Somaliland: A Way out of the Electoral
Crisis*, Briefing Afrique N°67, 7
décembre 2009.

Sudan: Preventing Implosion, Briefing
Afrique N°68, 17 décembre 2009.

*Jonglei's Tribal Conflicts: Countering
Insecurity in South Sudan*, Rapport
Afrique N°154, 23 décembre 2009.

*Rigged Elections in Darfur and the
Consequences of a Probable NCP
Victory in Sudan*, Briefing Afrique
N°72, 30 mars 2010.

*L'Armée de résistance du Seigneur : une
stratégie régionale pour sortir de
l'impasse*, Rapport Afrique N°157, 28
avril 2010 (aussi disponible en anglais).

*Sudan: Regional Perspectives on the
Prospect of Southern Independence*,
Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.

Somalia's Divided Islamists, Briefing
Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi
disponible en somali).

Sudan: Defining the North-South Border,
Briefing Afrique N°75, 2 septembre
2010.

Eritrea: The Siege State, Rapport Afrique
N°163, 21 septembre 2010.

Negotiating Sudan's North-South Future,
Briefing Afrique N°76, 23 novembre
2010.

*Somalia: The Transitional Government on
Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21
février 2011.

*Politics and Transition in the New South
Sudan*, Briefing Afrique N°172, 04 avril
2011.

*Divisions in Sudan's Ruling Party and the
Threat to the Country's Stability*, Rap-
port Afrique N°174, 04 May 2011.

ANNEXE E

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

PRESIDENT

Thomas R Pickering

Ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, de la Russie, de l'Inde, d'Israël, d'El Salvador, du Nigeria et de la Jordanie ; vice-président de Hills & Company

PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Louise Arbour

Ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

COMITE DE DIRECTION

Morton Abramowitz

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Cheryl Carolus

Ancienne haut commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

Maria Livanos Cattai

Membre du Conseil d'administration, Petroplus Holdings, Suisse

Yoichi Funabashi

Ancien rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Capital

Ghassan Salamé

Doyen de l'Ecole des Affaires internationales, Sciences Po, Paris

George Soros

Président, Open Society Institute

Pär Stenbäck

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Adnan Abu-Odeh

Ancien conseiller politique du Roi Abdallah II et du Roi Hussein et représentant permanent de la Jordanie auprès des Nations unies

Kenneth Adelman

Ancien ambassadeur des Etats-Unis et directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement

Kofi Annan

Ancien Secrétaire général des Nations unies ; prix Nobel de la Paix (2001)

Nahum Barnea

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

Samuel Berger

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la Sécurité nationale des Etats-Unis

Emma Bonino

Vice-présidente du Sénat ; ancienne ministre pour les Affaires européennes et le Commerce extérieur d'Italie et commissaire européenne pour l'Aide humanitaire

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

Sheila Coronel

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur, Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Jan Egeland

Directeur de l'Institut norvégien des affaires internationales ; ancien sous-secrétaire général aux Affaires humanitaires et coordonnateur des Secours d'urgence des Nations unies

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien ministre des Affaires étrangères du Danemark

Gareth Evans

Président honoraire de Crisis Group ; ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie

Mark Eyskens

Ancien Premier ministre de Belgique

Joshua Fink

Président-directeur général & Chef des investissements, Enso Capital Management LLC

Joschka Fischer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Jean-Marie Guéhenno

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

Carla Hills

Ancienne ministre au Logement et représentante au Commerce extérieur des Etats-Unis

Lena Hjelm-Wallén

Ancienne vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Suède

Swanee Hunt

Ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Autriche ; présidente de l'Institute for Inclusive Security ; présidente de Hunt Alternatives Fund

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

Igor Ivanov

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

Asma Jahangir

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; Ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne Secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et vice-secrétaire général des Nations unies

Lalit Mansingh

Ancien ministre des Affaires étrangères de l'Inde, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut commissaire au Royaume-Uni

Jessica Tuchman Mathews

Présidente, Carnegie Endowment for International Peace, Etats-Unis

Benjamin Mkapa

Ancien président de la Tanzanie

Moisés Naím

Senior Associate, Programme d'Economie Internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

Ayo Obe

Juriste, Lagos, Nigeria

Paul Reynolds

Président-directeur général, Canaccord Financial Inc. ; Vice-Président, Global Head of Canaccord Genuity

Güler Sabancı

Présidente, Sabancı Holding, Turquie

Javier Solana

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire-général de l'OTAN et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

Lawrence Summers

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; Président honoraire de l'Université d'Harvard

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés qui apportent un soutien essentiel et une expertise essentiels à Crisis Group.

Canaccord Finacial Inc.	Steve Killelea	Harry Pokrandt
Mala Gaonkar	George Landegger	Ian Telfer
Frank Holmes	Ford Nicholson	Neil Woodyer

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés qui contribuent régulièrement, par leur savoir et leur expérience, aux activités de Crisis Group.

APCO Worldwide Inc.	Rita E. Hauser	Jean Manas	Shell
Stanley Bergman & Edward Bergman	Joseph Hotung	McKinsey & Company	Statoil
Harry Bookey & Pamela Bass-Bookey	Iara Lee & George Gund III Foundation	Harriet Mouchly-Weiss	Belinda Stronach
Chevron	George Kellner	Näringslivets Internationella Råd (NIR) – International Council of Swedish Industry	Talisman Energy
Neil & Sandy DeFeo	Amed Khan	Yves Oltramare	Tilleke & Gibbins
Equinox Partners	Faisel Khan	Anna Luisa Ponti & Geoffrey Hogue	Kevin Torudag
Fares I. Fares	Zelmira Koch Polk	Michael Riordan	VIVA Trust
Neemat Frem	Elliott Kulick		Yapı Merkezi Construction and Industry Inc.
Seth Ginns	Liquidnet		

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et leur soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Mong Joon Chung	Timothy Ong	Uta Zapf
George Mitchell Président émérite	Pat Cox	Olara Otunnu	Ernesto Zedillo
HRH Prince Turki al-Faisal	Gianfranco Dell'Alba	Lord (Christopher) Patten	
Hushang Ansary	Jacques Delors	Shimon Peres	
Óscar Arias	Alain Destexhe	Victor Pinchuk	
Ersin Arıoğlu	Mou-Shih Ding	Surin Pitsuwan	
Richard Armitage	Gernot Erler	Cyril Ramaphosa	
Diego Arria	Marika Fahlén	Fidel V. Ramos	
Zainab Bangura	Stanley Fischer	George Robertson	
Shlomo Ben-Ami	Malcolm Fraser	Michel Rocard	
Christoph Bertram	I.K. Gujral	Volker Rühe	
Alan Blinken	Max Jakobson	Mohamed Sahnoun	
Lakhdar Brahimi	James V. Kimsey	Salim A. Salim	
Zbigniew Brzezinski	Aleksander Kwasniewski	Douglas Schoen	
Kim Campbell	Todung Mulya Lubis	Christian Schwarz-Schilling	
Jorge Castañeda	Allan J. MacEachen	Michael Sohlman	
Naresh Chandra	Graça Machel	Thorvald Stoltenberg	
Eugene Chien	Nobuo Matsunaga	William O. Taylor	
Joaquim Alberto Chissano	Barbara McDougall	Leo Tindemans	
Victor Chu	Matthew McHugh	Ed van Thijn	
	Miklós Németh	Simone Veil	
	Christine Ockrent	Shirley Williams	
		Grigory Yavlinski	

